

Le sous-développement restera t-il un facteur de déstabilisation durable en Afrique ?

Mémoire de géopolitique du commandant Norbert Pagès
dans le cadre de l'étude dirigée
« Géopolitique de l'Afrique Noire »

Directeur : Monsieur Pascal Chaigneau
Professeur des universités
Avocat à la Cour

MARS 2004

GLOSSAIRE

APD	Aide Publique au Développement
BIRD	Banque Mondiale
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l' Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire en Afrique Centrale
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa
COPAX	Conseil de paix et de sécurité en Afrique centrale
ECOMOG	Groupe d'observateurs militaires de la CEDEAO
FMI	Fonds Monétaire International
FPR	Front Patriotique Rwandais
FRU	Front Révolutionnaire Uni
IDE	Investissement Direct à l'Etranger
IDH	Indice de Développement Humain
IGAD	Inter Gouvernemental Authority for Development
NEPAD	NouvEau PArtenariat pour le Développement en Afrique
NOEI	Nouvel Ordre Economique International
NPI	Nouveau Pays Industriels
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONU	Organisation des Nations Unies
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
OUA	Organisation de l'Unité Africaine
PESD	Politique Européenne de Sécurité et de Défense
PESC	Politique Etrangère et de Sécurité Commune
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Pays les Moins Avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
RDC	République Démocratique du Congo
RECAMP	Renforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix

SADC	Southern Africa Development Community
UA	Union Africaine
UEMOA	Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
UE	Union Européenne
UNITA	Union Nationale pour l'Indépendance Totale de l'Angola
ZEP	Zone d'Echanges Préférentiels

Le sous-développement restera-t-il un facteur de déstabilisation durable en Afrique ?

SOMMAIRE

PARTIE I : Constat et conséquence du sous-développement

- 1.1. Le désordre économique
- 1.2. La faillite du système politique terreau idéal de conflits et d'activités parallèles
- 1.3. Un bilan social, humain et sanitaire consternant

PARTIE II : Origine et raison du sous-développement

- 2.1. Facteurs endogènes
- 2.2. Facteurs exogènes
- 2.3. Facteurs aggravants

PARTIE III : Les perspectives et axes de sortie du sous-développement

- 3.1. Vers une nouvelle impulsion démocratique gage majeur de développement
- 3.2. Vers la stabilité et la paix durable
- 3.3. Vers un décollage économique

INTRODUCTION

L'Afrique, après l'intermède coloniale tire aujourd'hui un constat peu encourageant et désordonné de l'accession à l'indépendance. Sur le plan politique, alors que crises et conflits semblent s'apaiser dans le reste du monde, le continent africain demeure le théâtre d'affrontements violents et multiples.

Sur le plan économique, le bilan est désastreux, l'Afrique est un continent en train de s'enfoncer dans la misère physique, morale, matérielle, voire de retourner à ses démons ancestraux et peut-être de vivre à nouveau en une multitude de sociétés primitives et tribales.

C'est en ces termes que le sous-développement atteint en Afrique une envergure qui touche tout le continent et en particulier l'Afrique noire ou subsaharienne qui fait l'objet de notre attention et qui regroupe à elle seule les 3 quarts des pays les moins avancés du globe. Ce phénomène est d'autant moins compréhensible que d'autres parties du monde, comme l'Asie du Sud Est ou l'Amérique du Sud, qui au sortir de la seconde guerre mondiale étaient dans une situation de dénuement similaire, sont parvenus à trouver les ressources nécessaires à retour au dynamisme.

Bien entendu, l'étude de ces problèmes ne peut laisser indifférentes les nations des autres continents qui en 40 ans n'ont pas su trouver de solutions raisonnables économiquement et politiquement pour amener les pays africains à se doter de régimes stables, pérennes et démocratiquement reconnus. La communauté internationale, malgré ses tentatives avortées, reste proche des communautés africaines et tente d'éviter le pourrissement total en se dirigeant vers des actions significatives plus concrètes afin d'aider les Africains à trouver les conditions de leur décollage économique et de leur sécurité politique.

Il paraît donc légitime de se demander si le sous développement, facteur crisogène et processus de déstabilisation durable, est inéluctable et s'il est fondamental pour l'Afrique de vouloir en sortir avant que la situation ne s'aggrave davantage.

Afin de dégager les axes qui devront être privilégiés à l'avenir pour permettre à l'Afrique de sortir du sous-développement, il semble nécessaire d'en dresser le constat et les conséquences avant d'en analyser les causes.

A l'aube du XXIème siècle, les Etats africains débutent leur mutation qui doit les conduire vers une démocratie adaptée à leur culture et à leurs aspirations. Les notions de bonne gouvernance, de respect des libertés fondamentales et de droits de l'homme seront garanties par une nouvelle génération de dirigeants respectueux de leur peuple. Elles seront servies par des institutions équitables et propres à lutter contre les grands fléaux africains :

analphabétisme, pauvreté, malnutrition. La montée en puissance de l'UA en tant que haute autorité africaine capable de fédérer et coordonner les efforts, à la fois des organisations du niveau sous régional africain et des organisations internationales telles que l'UE, l'ONU, l'OTAN, s'affichera comme le préambule au règlement des conflits en Afrique. L'autonomie sécuritaire africaine se concrétisera au travers de modules de forces africains constitués par les sous régions africaines et appuyés essentiellement par l'UE, à l'instar du programme RECAMP. Grâce à l'émergence préalable de pôles économiques sous-régionaux qui privilégieront le commerce mutuel au sein d'un marché africain protectionniste et autonome, l'Afrique subsaharienne se conformera progressivement aux règles d'un marché mondialisé afin d'adhérer, à terme et de façon durable, au concert des pays en développement. Dans cette entreprise, l'initiative privée devra être privilégiée et le savoir-faire des pays développés soigneusement capitalisé dans le cadre de projets adaptés à chaque pays, sous la direction des Africains.

PARTIE I : Constat et conséquence du sous-développement

1.1. Le désordre économique

1.1.1. Un secteur agricole en crise

Le secteur agricole est en crise et ne parvient pas à nourrir une population locale qui vit une véritable explosion démographique et encore moins à dégager des excédents qui lui permettrait de tirer un bénéfice à l'exportation. L'Afrique est incapable de trouver les investissements nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de techniques de production nouvelles et modernes propres à favoriser les performances de son agriculture et à garantir l'effort de développement. Elle reste tributaire de l'aide alimentaire distribuée dans de nombreuses régions comme la corne de l'Afrique ou les pays sahéliens. Mais encore plus inquiétant, depuis les années 1960, la situation au lieu de s'améliorer tend à se détériorer en raison de la conjugaison de certains facteurs : nombreuses années de sécheresse, appauvrissement des sols, mauvais équipement en produits de traitement et en matériel agricole, délabrement des réseaux routiers.

Le constat est alarmant avec une production vivrière par habitant qui a chuté de moitié depuis 1970, alors que les importations alimentaires, constituées essentiellement de céréales, se sont accrues de 70 % entraînant de la part des agriculteurs un désintérêt pour ces cultures et la limitation de leur exploitation au seul assouvissement des besoins locaux ou personnels. De plus, les grandes zones urbaines sont les principales bénéficiaires de l'aide extérieure, ce qui a pour effet secondaire un changement des goûts des consommateurs de plus en plus enclins à délaisser les produits africains traditionnels à base de tubercules (manioc, igname, banane plantain, ...). Un phénomène qui marginalise l'agriculture africaine au profit d'une dépendance accrue à l'aide internationale. Il en est de même dans le domaine des produits laitiers et de la viande qui de tout temps subvenait aux besoins africains mais qui peu à peu s'est vu substitué par l'importation de viande à bas prix provenant d'Europe et d'Amérique avec pour conséquence la ruine des éleveurs de plusieurs pays d'Afrique noire. L'insécurité alimentaire qui résulte de ces processus est d'autant plus préoccupante que l'agriculture n'est plus en mesure de constituer des stocks qui seraient susceptibles, en période de sécheresse de limiter les conséquences désastreuses en fournissant des denrées. Cela génère régulièrement des famines sporadiques qui entretiennent la malnutrition chez les populations les plus défavorisées.

1.1.2. Le commerce, aucun échange ni horizontal ni vertical

Le volume des exportations agricoles de l'Afrique subsaharienne ne cesse de décroître et ne contribue actuellement qu'à 1,7% du commerce mondial agricole alors qu'il s'élevait à 3 % en 1990. A cette baisse des exportations, il convient d'ajouter un commerce intérieur qui ne laisse percevoir aucun échange, ni horizontal entre les différents pays, ni vertical au sein de marchés locaux peu motivants.

En matière de café, de cacao ou de thé, alors que des pays comme l'Ethiopie, la Côte d'Ivoire et le Kenya s'affichaient aux premières places des pays exportateurs, l'abandon des quotas d'exportation en 1989 a laissé libre cours à une concurrence effrénée au profit des pays d'Amérique latine, entraînant une chute brutale des cours que les pays africains n'ont pas pu supporter. L'effondrement massif et général de la production en constitue la conséquence directe avec l'abandon de parts de marché à des pays comme la Malaisie ou l'Indonésie. Dans le secteur des oléagineux, l'Afrique est passée des 3/4 de la production mondiale à moins de 1/5 actuellement. Enfin la production des fibres textiles, comme le coton, a été réduite des 3/4. L'analyse de ces résultats catastrophiques démontre l'incapacité de l'Afrique à conserver sa place de leader dans ses secteurs habituels de prédilection, avec pour conséquence une baisse de 50 % des exportations en 25 ans. Il faut également constater une absence quasi-totale de marché intra-africain qui pourrait représenter une alternative aux pertes subies à l'export, et à l'instar du marché européen, constituer une bulle de partenariat capable de générer des activités commerciales entre pays africains. Malheureusement, il n'en est rien et le niveau des échanges reste désespérément bas. De la même manière, les activités commerciales nationales sont marquées par des marchés locaux en zone rurale qui ne visent que l'autosuffisance du monde rural et qui ne parviennent, ni ne cherchent, à alimenter les populations urbaines.

1.1.3. Echec dans les secteurs industriel, minier et énergétique

1.1.3.1. Un tissu industriel resté embryonnaire

Les échecs rencontrés dans le domaine agricole sont également observés dans les secteurs industriel, minier, énergétique et marqués par l'étroitesse des marchés locaux, les difficultés techniques ainsi que par la rareté des entrepreneurs et le manque de main d'œuvre qualifiée. L'industrie en Afrique subsaharienne s'est développée de façon artificielle et ne vise pratiquement que la production de biens de consommation au détriment de biens d'équipement. Elle a subi l'influence dirigiste des gouvernements, qui ne se sont pas souciés

des besoins réels, et finit par constituer un amas incohérent d'entreprises sans liens entre elles. L'industrialisation ne concerne en fait que l'extraction des minerais et leur expédition vers les métropoles. Ceci est assuré par de grandes compagnies dirigées par des Européens coupés de l'environnement politique et économique local. Le tissu industriel ne s'est donc pas formé et développe une activité qui après la récession des années 80 demeure en pleine stagnation. Les marchés intérieurs souffrent d'un manque d'ampleur avec une clientèle constituée, soit par des agriculteurs qui représentent 70 % de la population mais dont la précarité ne permet pas d'accéder aux produits manufacturés, soit de citoyens arrivés de fraîche date et la plupart du temps démunis, ou encore d'une élite dont les préférences de consommation vont aux produits en provenance de l'occident.

1.1.3.2. Des comportements marchands anarchiques

La mise en place de droits de douanes et de taxes pour protéger les marchés nationaux n'a eu pour effet que de développer un commerce « non officiel » qui favorise le trafic de contrebande à l'exemple du Nigeria qui joue, en ce domaine, le rôle de plaque tournante. Les entreprises naissantes n'ont pu faire face à ces pratiques qui ont précipité leur déclin et ont contribué à banaliser des comportements marchands totalement anarchiques. C'est ainsi que les prix des matières premières qui fournissent à l'Afrique plus de 90 % de ses recettes ont diminué de 40 % en 15 ans. En matière d'exploitation des ressources du sous-sol, la production minérale n'échappe pas au cycle constaté. Dans ce secteur, l'Afrique a perdu la position prépondérante qu'elle occupait dans le monde en matière de production de cuivre (ceinture de cuivre zaïro-zambienne) qui est passée de 25 % du volume mondial en 1960 à moins de 5 % actuellement, de chrome et de nickel (Zimbabwe), d'or, de fer, de houille... Quant au pétrole, c'est une manne qui ne profite pas au développement avec des ressources qui ont souvent été détournées au profit de dirigeants peu scrupuleux ou de dépenses somptuaires. La croissance industrielle est ainsi passée de 8 % dans les années 1960 à moins de 1 % dans les années 1990.

1.1.3.3. Faible compétitivité et main d'œuvre inadaptée

Mais cette dégringolade due essentiellement à des pertes de parts de marché à l'export est également consécutive au renchérissement des coûts de transport, d'assurance et de télécommunication. Ces coûts, les plus élevés du monde, grèvent lourdement la compétitivité des industries et absorbent 15 % du montant total des exportations. Ils doivent être associés aux coûts de production de l'industrie africaine qui sont anormalement élevés et qui

handicapent l'accès aux marchés des pays industrialisés. En effet, les machines sont toutes importées et doivent être mises en œuvre par un personnel qualifié. Or, l'achat de systèmes de production sophistiqués et très onéreux convient à des pays industrialisés dont le souci est l'économie de main d'œuvre peu qualifiée et non aux pays africains qui en abondent. D'ailleurs, si la main d'œuvre africaine est à la fois très nombreuse et très peu qualifiée, il est surprenant de constater qu'elle est comparativement deux à trois fois plus chère que celle de ses concurrents asiatiques comme le Bangladesh ou le Vietnam, alors qu'inversement elle fait preuve de capacités d'adaptation au monde de l'usine bien plus faibles. Telle est la conséquence d'une culture technique inexistante et de comportements incompatibles avec les rythmes de travail réguliers et soutenus imposés par les cadences de production. Ce phénomène se combine à la faible proportion de cadres et d'entrepreneurs africains davantage séduits par les secteurs du commerce ou des services, susceptibles de générer des profits à plus brève échéance.

Le résultat observé est un paysage industriel africain encombré d'entreprises malades qui ne doivent leur survie qu'à une aide internationale massive, malheureusement investie en pures pertes selon des protocoles inadaptés aux besoins et aux mentalités de cette région du monde. Un monde industriel qui s'est voulu importé des systèmes occidentaux et qui n'a eu pour effet que de ruiner le peu de petites entreprises locales déjà implantées. Aujourd'hui, aucun pays africain ne figure parmi les NPI et le bilan de désindustrialisation est lourd. On estime que un quart des industries existantes en 1980 aurait disparu, que la moitié serait atteinte de dysfonctionnement et que seul le dernier quart utiliserait correctement ses capacités de production.

1.1.4. Envol de la dette extérieure et panne de croissance

La crise des secteurs agricoles et industriels a eu pour conséquence directe un envol de la dette extérieure qui a abaissé le pouvoir d'achat et stoppé la croissance.

La fuite en avant que subissent les pays africains sur le plan économique les contraint à dépendre de plus en plus des pays développés. Ces derniers leur viennent en aide sous la forme d'APD. L'Afrique subsaharienne représente à elle seule 55 % de l'APD mondiale constituée de prêts à long et court termes via le FMI, mais aussi de financements visant les investissements productifs par l'intermédiaire de la BIRD. Les Africains sont donc sous perfusion financière permanente accumulant une dette extérieure de plus en plus considérable qui est passée de 60,6 Mds \$ en 1980 à 206,1 Mds \$ en 2000. Le montant de cette dette n'est pas exceptionnel si on le compare à celui du Brésil (144 Mds \$) ou du Mexique (100 Mds \$),

mais en Afrique il est vécu comme un fardeau au sein d'une économie malade qui doit plus qu'elle ne produit. Certains pays comme la Guinée Bissau, l'Ouganda, la Zambie, le Burundi, le Mozambique ou Sao Tome et Principe sont littéralement écrasés par le poids de la dette. L'Afrique ne parvient à honorer que les 2/3 de ses échéances, ce qui représente un effort qui correspond à 30 % de ses recettes d'exportation et les 2/3 pour un pays comme l'Ouganda qui dépense 4 fois plus au service de la dette que pour les dépenses de santé. Il est clair que 60 à 70 % des projets financés n'ont pas atteint les objectifs initiaux qui leur avaient été assignés. L'absence de matérialisation des revenus et des profits projetés se traduit par l'incapacité des emprunteurs à payer leurs dettes et les pays débiteurs étant insolubles, les arriérés s'accumulent. Ils sont passés de 32,7 Mds \$ en 1990 à 62 Mds \$ en 1995, soit les 3/4 des recettes annuelles d'exportation des emprunteurs. Cette situation conduit à des procédés absurdes qui consistent dans le cadre d'aides bilatérales (accordées par des pays) à prêter de l'argent qui sert à rembourser les aides multilatérales (octroyées par le FMI, BIRD, Banque africaine de développement, ...). Ce processus machiavélique voit des pays pauvres verser plus d'argent à ces institutions qu'ils ne reçoivent de ces dernières. Le différentiel entre les sommes reçues par le Ghana du FMI et celles versées, a été de 560 millions de dollars au détriment du Ghana. Il en a été de même pour Madagascar (73 M \$), la RDC (79 M \$), le Soudan (220 M \$) ou la Zambie (297 M \$).

1.2. La faillite du système politique terreau idéal de conflits et d'activités parallèles

Les gouvernants d'Afrique subsaharienne ont eu le choix d'opter pour une économie de type libéral ou de type socialiste. Même si l'affichage général prétend favoriser la première option, c'est en fait les références de type marxiste qui prévalent avec un socialisme africain qui implique dirigisme, parti unique, planification, nationalisation et capitalisme d'Etat. Les pays subsahariens se partagent donc entre régimes modérés à la stabilité fragile et régimes révolutionnaires. Les premiers sont à la merci d'explosions ethniques alimentées par des pays voisins bellicistes. Les seconds font l'objet de coups d'Etat permanents qui favorisent l'alternance putschiste de juntes militaires successives. Dans les deux cas, les conflits internes ou transfrontaliers sont violents et se traduisent par des massacres à grande échelle.

1.2.1 L'Afrique source de conflits internes

La faillite du système politique et sa désaffection par la population sont catastrophiques et ont pour conséquence des guerres et conflits qui ravagent l'Afrique noire. Sur le plan interne,

les sentiments de privation du pouvoir favorisent les coups d'Etat militaires qui prospèrent avec une soixantaine de putschs ou tentatives depuis 1960 et une tendance qui ne faiblit pas, puisque 30 d'entre eux ont affecté 25 pays au cours des 25 dernières années. Ces conflits internes présentent pour la plupart quelques traits caractéristiques comme la violence extrême, l'épuration ethnique, les haines claniques et tribales. Ils sont le reflet d'animosités accumulées pendant des siècles, maîtrisées durant la période de colonisation mais exacerbées à l'issue par un partage frontalier qui n'a pas respecté les contours ethniques et une démocratie importée incompatible avec les règles coutumières. En Afrique orientale, le Tchad, l'Angola et le Mozambique sont le théâtre de luttes fratricides. L'Afrique de l'Ouest n'est pas épargnée avec le Sénégal qui a vu la rébellion Diola réactivée en 1997 en Casamance, le Libéria qui a la même époque a été livré à une lutte entre Afro-Américains de Charles Taylor et « natives » du Mouvement uni de libération branche Krahn, et encore la Sierra Leone où la guerre civile fait rage depuis dix ans. Le retour à un calme fragile dans ces contrées n'est dû qu'à l'interposition de contingents de l'ONU.

1.2.2. La dégénérescence vers des conflits externes

Ces coups d'Etat qui provoquent des guerres internes ne tardent pas, dans la plupart des cas, à s'exporter au voisinage des pays victimes. On estime que sur 11 pays en conflit durant les années 90 (Soudan, Ethiopie, Ouganda, Mozambique, Angola, Libéria, Sierra Léone, Burundi, Rwanda, ex Zaïre, Congo), le nombre de morts s'établirait entre 3,8 et 6,8 millions, soit de 2,4 à 4,3 % de la population de ces 11 pays (155 millions). En l'an 2000, 20 % de la population africaine et 14 pays étaient concernés par la guerre. Elle a souvent pour origine la guerre civile qui se transforme de façon brutale en conflit transfrontalier parvenant ainsi à déstabiliser des régions entières d'Afrique noire. C'est le cas en Afrique centrale et dans la corne de l'Afrique où les heurts ont atteint le paroxysme de la violence et de l'horreur. Au Rwanda, les Hutus ont commis un génocide d'une atrocité sans équivalent, en l'espace de deux mois, à l'encontre de un million de Tutsi au cœur d'un pays qui ne comptait que sept millions d'habitants. L'intervention du FPR a entraîné la fuite des Hutus qui se sont installés dans les pays voisins comme le Zaïre et qui ont provoqué la désorganisation des provinces de l'Est favorisant ainsi la chute du maréchal président Mobutu en 1997, par l'action armée de Laurent Désiré Kabila à la tête des forces de l'Alliance. Depuis, les anciens alliés rwandais et angolais de Kabila entretiennent une rébellion armée à l'Est qui font de la RDC une baudruche incontrôlée par le pouvoir de Kinshasa et prête à exploser. Le Burundi, Etat voisin, est présenté comme une véritable poudrière et n'a pas connu de pause dans les affrontements

qui opposent également Hutus et Tutsis. La guerre qui a opposé Erythrée et Ethiopie en 1998 a, quant à elle, été menée avec une violence inouïe le long de la frontière et ne manquera pas de reprendre à la moindre occasion tant les velléités séparatistes des principales ethnies (Oromos, Afars, Gallas) sont fortes. Les derniers coups d'Etat au Niger en avril 1999 et en Côte d'Ivoire la même année, puis en 2003, démontrent que la potentialité de prise de pouvoir par la force reste une menace permanente et peut intervenir à tout moment et n'importe où, y compris dans les zones réputées les plus stables.

1.2.3. Des activités parallèles qui prospèrent

Ces conflits internes et externes qui menacent en permanence de s'étendre représentent le terreau idéal d'activités parallèles qui rongent une vie économique et politique déjà structurellement malade. L'appel au mercenariat est une pratique courante pour les dirigeants qui, conscients de leur impopularité, veulent s'assurer une sécurité que seuls des militaires bien entraînés et n'ayant aucun intérêt local peuvent garantir en échange d'espèces sonnantes et trébuchantes. En réponse à ces pratiques, les clans d'opposition s'organisent de leur côté autour de guérillas armées, entretenues financièrement et idéologiquement par des mafias de plus en plus nombreuses. Celles-ci mènent des actions transfrontalières pour favoriser des trafics lucratifs comme les trafics de drogues, de pierres précieuses ou d'armes légères. Concernant la drogue, la production se développe avec la culture du Cannabis qui déborde largement son secteur traditionnel (Nigeria, RDC, Congo) et s'étend à l'ensemble du continent avec une proportion comparable à celle qui a envahi la Colombie ou le Pérou. L'appartenance de plusieurs pays à des zones de monnaies convertibles (franc, dollar) facilite les transferts. Les mafias participent également à fédérer l'action d'ethnies qui une fois réunies franchissent les frontières pour alimenter les guerres civiles. Guérillas et organisations criminelles internationales sont interdépendantes à l'instar du FRU de Sierra Leone qui payait à Charles Taylor une dîme sur les diamants qui traversaient le Libéria pour être exportés en Europe. Dans ces nouvelles formes d'action, les enfants représentent une nouvelle main d'œuvre bon marché et facilement influençable. Une fois coupés de leur famille, les enfants sont enrôlés, drogués, endoctrinés et armés puis utilisés en tant qu'enfants soldats capables de créer une anarchie propice aux activités mafieuses. Des générations entières sont ainsi sacrifiées, comme au Libéria, hypothéquant pour de nombreuses années le retour à la stabilité et au développement.

1.3. Un bilan social, humain et sanitaire consternant

1.3.1. Un climat social en déliquescence

Dans une ambiance de guerre permanente et de déliquescence du pouvoir, la situation sociale et humaine présente un constat très pessimiste qui ne laisse entrevoir aucune issue. Les guerres conduisent à une destruction ou une dévalorisation du capital physique, du capital humain et du capital social. Les gouvernements nouveaux font donc face à la mise sur pied de telles politiques d'assainissement, qui consistent à remettre sur pied les infrastructures détruites, à relancer la machine économique et à réorganiser l'appareil d'Etat, que le flot de revendications sociales reste lettre morte. Tous sont conscients que ce n'est pas la démocratisation qui impose un cheminement long qui apportera à court terme des remèdes aux maux matériels dont souffre l'Afrique et les prive des besoins fondamentaux que sont l'éducation, la santé, l'alimentation.

1.3.1.1. Analphabétisme et fuite des cerveaux

L'analphabétisme tient le monde rural à l'écart du pouvoir depuis 40 ans. Le taux de participation électorale des campagnes est très faible et le conservatisme du monde agricole participe en partie au phénomène de non alternance du pouvoir. Alors que l'éducation constitue l'un des éléments indispensables pour qu'une société puisse s'engager dans le développement, 2/3 des femmes n'ont pas été alphabétisées dans les campagnes et une moitié des enfants ne vont pas à l'école. C'est ce qui explique aujourd'hui que le pouvoir d'achat des Ivoiriens qui était supérieur à celui de la Corée du Sud il y a 30 ans est désormais 10 fois plus faible. L'Asie a investi massivement dans l'éducation au profit d'une population qui croissait plus vite que la population africaine. C'est bien la démonstration que ce qui fait la richesse de longue durée et la base du développement ce n'est pas l'or mais bien le savoir faire, le travail, la matière grise et la compétence. Sur ces points, la différence entre l'Afrique et l'Asie est énorme. Parallèlement à cette déficience d'éducation, l'Afrique est confrontée à une fuite des cerveaux sans précédent, de l'ordre de 20 000 spécialistes par an, qui vont exercer ou suivre leurs études en occident. Sur le plan intellectuel, cette hémorragie prive les pays d'origine de leurs élites qui seraient susceptibles de participer au renouveau. Sur le plan financier, elle les oblige à remplacer les pertes par des coopérants étrangers payés à prix d'or.

1.3.1.2. Une pauvreté endémique

La pauvreté, quant à elle, s'est installée durablement, et de partout en Afrique monte le cri de désespoir de peuples innombrables écrasés par une crise économique aveugle qui alimente une paupérisation alarmante depuis bientôt quatre ans. La pauvreté toucherait 300 millions d'habitants contre 190 millions il y a 10 ans. Elle s'exprime au travers de deux aspects. La privation des instruments de la souveraineté, avec des nouveaux Etats qui n'ont pas d'argent, pas de système monétaire propre, pas de pouvoir militaire digne de ce nom. La pauvreté à ce niveau affecte l'essence même de l'Etat, dans ses dimensions politique, économique, financière et idéologique. Le deuxième aspect de la pauvreté atteint le citoyen lui-même qui vit dans un état de dénuement extrême, privé des biens matériels indispensables mais aussi des attributs et droits fondamentaux de sa personne. Il est atteint dans sa dignité et contraint de faire appel à la mendicité que lui offre l'aide internationale. Ce sont les grandes villes de moins en moins capables d'absorber les nouveaux venus qui deviennent les lieux où se concentre la pauvreté. On peut penser qu'actuellement, sur 100 ménages nouvellement établis dans les villes africaines, plus de 90 vivent dans des bidonvilles ou autres quartiers spontanés. Cette pauvreté draine derrière elle son lot de conséquences dramatiques avec, dans les zones urbaines, un chômage galopant et une explosion de la criminalité.

1.3.2. Une catastrophe épidémiologique et sanitaire

A la carence d'éducation et à la pauvreté viennent s'ajouter la catastrophe épidémiologique aggravée par un état sanitaire globalement alarmant.

La dégradation manifeste de l'état sanitaire des populations s'explique pour beaucoup par la récession économique et les situations conflictuelles. Guerres et sécheresses engendrent déplacements de populations et famines, favorisant les grandes maladies presque éradiquées sous la colonisation. Le SIDA qui se propage avec virulence et rapidité en constitue la terrible illustration. L'absence de moyens permettant de lutter contre de telles pandémies conduit à une insécurité médicale dont les effets sont dévastateurs. L'Afrique noire représente 86 % des décès par le virus du SIDA (13,7 millions) et 70 % des populations affectées dans le monde (40 millions). Outre les drames humains (4 millions d'orphelins en Afrique), le SIDA a des conséquences économiques et sociales. Il participe notamment à la décapitation des élites car ce sont les actifs et les plus qualifiés qui sont les plus touchés. Des chiffres de 25 % de séropositifs sont par exemple annoncés pour les fonctionnaires de Côte d'Ivoire alors que dans les villes, 1 adulte sur 3 serait atteint. Le taux de séropositivité s'élèverait jusqu'à 40 % dans la zone englobant la Centrafrique, le Congo, la RDC, le Rwanda, le Burundi, le Kenya,

la Tanzanie, le Malawi, la Zambie et le Zimbabwe. Ce taux inférieur dans les autres pays oscille entre 2 et 7 % mais est malheureusement en augmentation constante. L'épidémie apparaît donc comme un accélérateur de catastrophe et met désormais en péril la capacité des sociétés africaines à se perpétuer. Mais outre le SIDA, la plupart des maladies infectieuses font leur réapparition avec des épidémies de choléra, de fièvre jaune et de variole qui font des morts ici ou là. Le virus Ebola apparu à Kikwit en RDC a provoqué une panique générale. Quant au paludisme, il présente depuis quelques années des formes aggravées qui le placent loin devant le SIDA en termes de décès consécutifs aux maladies.

1.3.3. Famine et malnutrition réapparaissent pour une espérance de vie limitée

Les famines et la malnutrition viennent compléter un tableau déjà très sombre. La malnutrition touche aujourd'hui près de 200 millions d'Africains alors que les famines sont nombreuses. Les famines récentes ont concerné l'Ethiopie (1984/1985, 2000), le Sahel (1973-74), Madagascar (1986), le Soudan (1998), le Mozambique, le Nigeria, le Niger, l'Angola, le Zaïre, l'Ouganda, la Somalie (1992) et le Libéria. Les facteurs d'instabilité s'enchaînent dans ces pays pour transformer des poches de malnutrition en catastrophe nutritionnelle. Les famines africaines sont aujourd'hui les conséquences principales de conflits politiques et militaires alors que les causes naturelles ne jouent qu'un rôle limité. Elles apparaissent donc comme un risque systémique, conséquence directe de la conjonction de quatre facteurs : conjoncturel lié à des catastrophes naturelles, structurel de sous-développement des systèmes alimentaires ; institutionnel par l'absence de système d'information, de prévention et de régulation ; politique par des défaillances d'options stratégiques.

Déscolarisation, maladie, malnutrition sont en grande partie responsables d'un IDH qui place les pays d'Afrique noire au fin fond du classement mondial. Celui-ci, calculé chaque année par le PNUD, inclut le PIB par habitant mais aussi l'espérance de vie et le niveau de scolarisation. Il reflète, en fait, la capacité d'une nation à maîtriser son destin, à permettre des choix qui supposent bonne santé et alphabétisation. Le retard est mesurable avec un taux de mortalité infantile qui est de 50 pour mille dans le monde mais de 100 dans de nombreux pays africains. De même, l'espérance de vie, qui avait progressé depuis 50 ans, marque le pas et est passée de 52 ans en 1990, à 47 ans aujourd'hui. En 2003, sur 34 pays qui figurent dans les pays à faible développement humain, 30 sont d'Afrique subsaharienne, 15 font partie des pays à développement humain moyen et aucun n'est classé parmi les pays à développement élevé. Enfin, c'est le continent africain qui comprend le plus grand nombre de PMA, une trentaine sur les 49 recensés.

PARTIE II : Origine et raison du sous-développement

2.1. Facteurs endogènes

2.1.1. les carences gouvernementales et institutionnelles

Le désastre politico-économique constaté en Afrique noire doit beaucoup à l'incapacité des gouvernants à l'exercice du pouvoir et à une corruption généralisée. L'organisation centralisée et coûteuse a presque partout privilégié l'Etat patrimonial qui applique la « politique du ventre ».

2.1.1.1. Dérive autoritaire et multipartisme ethnique

Face à l'affiliation tribale au cœur de la vie politique, l'exercice du pouvoir se transforme en autoritarisme où le régime du parti unique est adopté. L'ethnie du président occupe toutes les hautes fonctions de l'Etat et se partage les prébendes rattachées. L'Afrique noire a ainsi glissé, sauf rares exceptions, vers un système de dictatures prétoriennes ou révolutionnaires sous couvert de partis uniques et d'inamovibilité des chefs d'Etat, comme Sékou Touré en Guinée, Amin Dada en Ouganda, Bokassa en Centrafrique, Macias en Guinée équatoriale et Mengistu en Ethiopie. Le pouvoir est littéralement confisqué par certains, créant un profond sentiment d'amertume parmi la population mais aussi parmi les militaires qui ne trouvent pas d'autre alternative que la solution du coup d'Etat pour reprendre un pouvoir qu'ils ne veulent plus abandonner bien qu'incapables de l'exercer. La gravité des crises internes, l'instabilité politique et la généralisation des pouvoirs personnels plus ou moins corrompus caractérisent donc l'Afrique subsaharienne où la dérive autoritaire a freiné la modernisation de la société. Quatre tendances plus ou moins imbriquées se dégagent. Des pays comme le Togo et le Nigeria où des présidents inamovibles bloquent par tous les moyens possibles le processus démocratique. D'autres pays comme l'Ouganda, la Guinée Equatoriale, l'Erythrée restent fidèles au monopartisme pour éviter toute agitation. Des pays en proie à la guerre civile comme le Soudan, la Sierra Leone, l'Angola, la Somalie, le Libéria, le Rwanda, le Tchad présentent une situation politique indéfinissable. D'autres pays comme la Côte d'Ivoire ou le Sénégal tentent, malgré tout, de faire percer la démocratie mais se heurtent à un fond de crise économique et sociale qui ne favorise guère sa marche. Celle-ci rime souvent avec un multipartisme exagéré qui divise et dilue l'opposition et qui épouse les contours ethniques, exacerbant le tribalisme, phénomène qui affecte plus que jamais le continent.

2.1.1.2. Un lien Etat-citoyen rompu

La débâcle du pouvoir qui entraîne sa confiscation se traduit bien souvent par le lien rompu entre l'Etat et le citoyen indigné et désespéré par une corruption qui s'est généralisée. Les citoyens sont témoins d'une haute administration qui est mise en coupe réglée par un cercle politico-familial qui gravite autour du président et qui entretient la confusion entre biens publics et propriété privée. La population se divise donc entre un cercle proche du pouvoir totalement perverti et l'homme de la rue ou le petit peuple des campagnes qui réalise que son enrichissement personnel passe moins par ses performances réalisées dans le monde des affaires que par l'entretien d'une étroite proximité avec le premier cercle. Ce phénomène se traduit par l'étrange cohabitation de citoyens plongés dans la pauvreté d'Etats ruinés mais dont les présidents, leurs ministres et hauts fonctionnaires sont immensément riches. C'est ainsi que l'initiative des Conférences nationales qui avait pour but de faciliter la transition démocratique s'est soldée par un échec cuisant au travers d'élections truquées. Celles-ci sont venues alimenter des phénomènes de haine politique, ethnique, religieuse ou encore de chasse aux sorcières qui ont fait l'objet de règlements de compte ayant pris la forme de guerres civiles, de coups d'Etat ou encore de processus violents et autoritaires de restauration du pouvoir. Ces Etats généraux à l'africaine ont, en fait, davantage révélé une intelligentsia plus soucieuse de se mettre en posture de prendre le pouvoir que de relancer la vie économique et sociale.

2.1.1.3. Le conflit intergénérationnel

Mais cette contestation politique s'illustre également par le conflit qui oppose population jeune et pouvoir gérontocratique. Alors que 60 % de la population a moins de 20 ans, les responsabilités sont exercées essentiellement par les couches âgées. Nombre de présidents sont septuagénaires dans des pays où l'espérance de vie peine à dépasser la cinquantaine. Cette situation a pour conséquence un immobilisme chronique sur le plan économique et politique mais aussi une accentuation du sentiment de caste au pouvoir, ces dernières ayant tout le temps d'asseoir leur réseau de sympathisants corrompus. Le fossé intergénérationnel est marqué par la mise en œuvre de mesures et de décisions en complet décalage avec les attentes d'une population totalement exclue de leur élaboration. C'est la raison pour laquelle dans de nombreux pays subsahariens des coups d'Etat trouvent leur justification dans le renversement de « gouvernants à vie », action irréalisable par les urnes tant la main mise sur l'administration est totale. Ce phénomène suscite chez les citoyens un désespoir confinant peu à peu à des formes violentes de contestation, voire d'élimination. C'est ainsi que le coup

d'Etat aux Comores en 1995 par Bob Denard visait à renverser le président octogénaire. Ce n'est qu'à l'âge de 90 ans que le président à vie du Malawi, Hastings Banda, a fini par concéder son siège. Le président de Côte d'Ivoire, Houphouët Boigny, est décédé en fonction, en 1993 à l'âge de 88 ans. Au Zaïre, le président Mobutu, vieillard malade, s'est maintenu au pouvoir jusqu'à ce qu'il en soit chassé par les armes.

2.1.2. Des services publics inexistant

A l'incurie et à la corruption des dirigeants, il est nécessaire d'associer l'insuffisance des services publics et l'incapacité de l'administration. A l'évidence, les défaillances des institutions, l'absence de sécurité des personnes et des droits de propriété jouent un rôle déterminant dans la faible croissance africaine. Les économies fragiles étant particulièrement vulnérables aux catastrophes naturelles, seule l'existence de systèmes d'auto-assurance, de couverture des risques par du crédit solidaire ou une sécurité assurée par les organismes privés ou publics peut réduire risques et conséquences. Aucun de ces mécanismes n'existe en Afrique et l'absence de système de sécurité ou de protection sociale favorise l'assurance vieillesse constituée par les enfants, phénomène qui ajoute à la croissance démographique. De plus, l'absence de sécurité foncière (droits de propriété fonciers) est à la fois une manière de gérer des systèmes extensifs, de réguler les flux migratoires (la terre est possédée par ceux qui l'exploitent) et un obstacle à une intensification agricole. L'effondrement des Etats interdit donc les moyens élémentaires de la survie locale (sécurité intérieure, respect des droits de propriété, satisfaction des services collectifs), d'où la prise en charge par la société civile (au mieux), ou la mise en place d'une économie de prédation.

Cette situation n'est pas non plus de nature à rassurer l'opérateur privé intérieur ou extérieur qui souhaite s'engager. Les instabilités et turbulences sont créatrices de risques pour les acteurs. L'incertitude sur la durabilité des réformes introduit un afro-pessimisme qui tend à se propager et qui conduit à des anticipations pessimistes sans rapport avec les risques réels. Il en résulte des comportements court-termistes qui sont des obstacles à la croissance et au développement économique. Dans un contexte de risque, les agents préfèrent des solutions réversibles (options), ont un fort penchant pour la liquidité, choisissent des solutions d'« exit » (des personnes ou des capitaux) et recherchent un taux de retour rapide du capital. L'insécurité et les risques de guerre concourent de façon importante au faible investissement étranger en Afrique (1% des investissements directs mondiaux) alors que les taux de retour du capital sont paradoxalement les plus élevés du monde (29%).

2.1.3. Croissance démographique et pression urbaine, une combinaison dangereuse

2.1.3.1. Une pression urbaine insupportable

Le poids de la démographie confine à la pression urbaine et aux mouvements de population qui engendrent la montée de la pauvreté et les tensions multiples.

Alors que la fécondité baisse dans de nombreux pays du monde, la population d'Afrique subsaharienne continue de croître rapidement. La projection, en conservant le rythme actuel, donne 850 millions d'habitants en 2025, époque à laquelle un être sur six (17%) sera africain (contre 12% aujourd'hui). Cette croissance de la population qui est l'une des causes des maux africains prend également sa source dans ceux-ci. En effet le cercle vicieux s'alimente du délabrement des structures sociales qui poussent les parents à multiplier les enfants, seuls garants de leur subsistance future en l'absence de tout système de retraite et de couverture sociale. Ils aideront également les femmes face au poids de plus en plus écrasant des tâches quotidiennes. Par ailleurs, les chances pour ces enfants d'atteindre l'âge adulte sont moindres, plus exposés qu'avant au retour des fléaux africains (maladies, malnutrition, guerres, ...) et incitant à élargir la progéniture. Mais cette forte natalité doit également être associée à une nuptialité importante, à une plus grande précocité du mariage (17 ans) et à la faible diffusion des méthodes contraceptives due à la sous instruction et aux interdits religieux.

2.1.3.2. Un coût social exorbitant

C'est ce dernier point qui explique que le taux de natalité soit plus important dans les campagnes que dans les agglomérations. Inversement, la répartition de population est désormais totalement déséquilibrée entre villes et zones côtières surpeuplées en comparaison de campagnes désertées. L'explosion urbaine est un des signes les plus visibles de la progression démographique et des phénomènes migratoires qui font converger vers la ville les habitants les plus miséreux de la brousse. Au milieu du XX^{ème} siècle, l'Afrique subsaharienne ne comptait que 3 villes de plus de 55 000 habitants alors qu'aujourd'hui plus de 175 villes comptent 100 000 habitants et 21 villes contiennent plus de 1 million d'habitants. Le taux d'urbanisation est passé de 15% en 1950 à 35% actuellement désignant l'Afrique comme le continent où le taux de population urbaine par rapport à la population totale croît le plus rapidement. La multiplication des bidonvilles surpeuplés favorise la précarité de la vie quotidienne et sont le lieu privilégié de trafics en tous genres où insécurité, violence et sous emploi deviennent chroniques. Le coût économique, social et écologique de ces gigantesques regroupements urbains est difficile à assumer pour des Etats ruinés et

rendent encore plus difficiles les perspectives de développement du continent. Cette disparité de population s'observe également à échelle plus large entre des pays à la population abondante comme, par exemple, le Nigeria (100 habitants au km²) face à son voisin le Cameroun (25 habitants au km²), laissant apparaître une Afrique totalement déséquilibrée. De telles situations portent en elles le risque d'immigrations sauvages, sources de conflits, si non maîtrisées.

2.2. Facteurs exogènes

2.2.1. L'incurie des organisations internationales

Il faut tout d'abord noter l'incapacité des organisations internationales et en particulier de l'Union Européenne à aider les Africains à trouver les clés d'un décollage économique et politique de l'Afrique. Un peu comme si tous les efforts et les investissements concédés jusque là et depuis 50 ans n'avaient servi à rien tant la situation paraît aujourd'hui dégradée. S'il est vrai que les Africains sont en grande partie responsables de leur situation, certains facteurs post coloniaux ne les ont pas aidé dans leur tentative de développement.

2.2.1.1. Un optimisme post-colonial aveugle

À l'issue de la décolonisation générale survenue en 1960, l'ingérence colonialiste s'est exprimée sans prise en compte réelle des spécificités africaines. Sur le plan politique, l'imposition d'une démocratisation qui n'avait jamais été souhaitée et préparée ainsi que le placage d'une administration plus ou moins autoritaire de type européen sur une société qui en était fort éloignée a provoqué le chaos dans de nombreux pays. La décolonisation entraîna la disparition des ensembles fédéraux qui constituaient de vastes espaces politiques, administratifs et économiques : Afrique occidentale française, Communauté économique Est africaine (Kenya, Ouganda, Tanganyika), Fédération des Rhodésie et du Nyassaland. Les seuls cas de rassemblement au moment de l'indépendance sont la fusion des 2 Somalies, la réunion de Zanzibar et du Tanganyika et celle des 2 Togo et des 2 Cameroun. Les dirigeants qui ont mené la lutte pour l'indépendance pensaient pouvoir rapidement mener leur pays à la prospérité en s'appuyant sur l'aide soit de l'Occident (Etats-Unis et Europe), soit de la Russie et de la Chine pour ceux qui optent pour des régimes d'inspiration marxiste. À l'inverse d'une Afrique unie et solidaire, il en résultera une véritable opposition entre pays pro-occidentaux regroupés par affinités (francophonie) et pays révolutionnaires (Mali, Guinée) qui ne trouvent aucun écho à leur panafricanisme militant. Par ailleurs, à de nombreuses reprises, les pays

tutélaires n'hésiteront pas à cautionner le renforcement informel de tels régimes à l'intégrité très discutable et au comportement autoritaire.

2.2.1.2. Le succès économique, un rendez-vous manqué

C'est sur le plan économique que cette caution est la plus largement accordée. En effet, la recherche du développement passe également par un choix inspiré de l'option de type libéral occidental ou de celle de type socialiste. Ni l'une ni l'autre ne procureront les effets escomptés. La collaboration restera davantage basée sur une aide unilatérale distribuée en pure perte par les pays développés que sur la réalisation de projets concrets menés à leur terme par les Africains eux-mêmes. Jamais l'Union Européenne première contributrice de l'aide publique au développement, et malgré de nombreuses initiatives en Afrique (accords de Yaoundé 1 et 2, conventions de Lomé, conventions de Cotonou), n'aura su influencer son Sud comme les Etats-Unis ou le Japon ont su le faire respectivement avec l'Amérique du sud et l'Asie du Sud-est. De plus, le régime de préférence offert à l'Afrique au travers d'organismes dédiés (institutions de Bretton Woods : FMI et BIRD) n'a fait que la couper des réalités mondiales. Les Etats et organisations donateurs ne se sont pas inquiétés de la finalité concrète des crédits attribués et ne se sont pas souciés d'instaurer un système efficace de contrôle et de suivi. Sans chercher à rationaliser une aide multiforme et sans se donner les moyens de juger de l'application de celle-ci, les Etats se sont livrés à une politique de crédits abandonnés dénuée de contraintes de visibilité. La plupart des dirigeants africains qui ont affaire aux pays occidentaux et aux institutions de Bretton Woods leur obéissent au détriment de leurs populations. Les transferts financiers ont moins servi à financer des infrastructures (portuaires, chemins de fer), qu'à promouvoir le train de vie de certains nantis. La responsabilité des Occidentaux est ici écrasante dans l'assistanat qu'ils procurent à de tels individus privilégiant la recherche du profit personnel immédiat aux dépens des intérêts à long terme de leurs administrés. Ils hypothèquent l'avenir de leurs pays et de leurs peuples pour des dividendes immédiats. D'où la brutalité du choc que l'Afrique subit au début des années 90 pour tenter de s'intégrer au marché mondial. Les Etats africains sont alors entrés dans la crise de la dette qui a démantelé le modèle de l'Etat rentier, assisté et distributif qui assurait la paix sociale depuis les indépendances.

2.2.2. L'effondrement du bloc soviétique

2.2.2.1. La fermeture d'un théâtre d'affrontement idéologique

Le continent africain, en cherchant à coller aux systèmes existants sans rechercher de solution personnelle susceptible de renforcer son identité, devient le théâtre des conflits idéologiques de la guerre froide où se joue l'encerclement de l'occident par les communistes. L'Afrique entre dans la stratégie globale active des grandes puissances où chacun tente d'imposer son modèle sur la base d'une aide financière massive et d'une assistance technique et militaire. Une guerre dont paradoxalement le citoyen africain se sent très éloigné, davantage préoccupé par la résolution de ses propres maux qui donnent l'illusion d'être contenus tant la perfusion est permanente. C'est la raison pour laquelle, la chute du mur de Berlin en 1989, et avec elle l'effondrement du bloc soviétique, voit la perte de l'intérêt géostratégique du continent africain par les occidentaux, qui justifiera leur désaffection pour une assistance qu'ils considèrent dorénavant coûteuse et inefficace. Certes, les intérêts occidentaux en Afrique ne se sont pas évanouis à cause de la simple disparition de la compétition avec le bloc soviétique, mais ils se sont déplacés et, d'une certaine manière, ont dessiné une nouvelle géographie économique-stratégique du continent, qui consacre le rôle de certains pays (Angola, Afrique du sud, Nigeria) et réduit l'importance d'autres (Afrique francophone). Reste que la fameuse fatigue des donateurs est devenue une réalité incontournable et que la multilatéralisation de l'aide et de la définition des politiques vers le continent africain a le plus souvent servi de paravent à un désengagement sélectif.

2.2.2.2. La débâcle du modèle soviétique

Sur le plan intérieur, les chefs d'Etat africains n'ont pas pris la mesure des transformations en cours. La débâcle du modèle soviétique a été perçue comme le triomphe de l'Occident, lui-même conforté par sa victoire dans la guerre du Golfe. Le discours de la Baule en 90 du président Mitterrand exhortera l'Afrique à considérer le modèle démocratique comme unique garant d'une viabilité assurée. Les Africains n'en saisiront pas les nuances et depuis, les idées libérales dans les domaines politiques et économiques ont fait apparaître insupportables les tyrannies et les violences dont s'accommodait jusque là l'opinion publique internationale et que supportaient les Africains. La décennie 90 laissera ainsi l'Afrique dans un flou évident, livrée à elle-même, déconsidérée par l'opinion internationale, marginalisée dans ses activités (1,7% des échanges mondiaux) et incapable de se prendre en main sans aide extérieure. Aujourd'hui, l'Afrique reste la victime de ce système international injuste qui

consiste à donner d'une main (motifs commerciaux et stratégiques) ce qui est repris de l'autre (politiques protectionnistes).

2.2.2.3. L'Afrique au second plan

D'autant plus que cette recomposition des relations internationales fait désormais passer l'Afrique au second plan. Après l'euphorie du début des années 90, la multiplication des crises sur le continent et le coût politique de s'y retrouver impliqués en première ligne ont incité les grandes puissances occidentales à redéfinir leur rôle et à rechercher des alternatives à un engagement direct rendu délicat. La France a par exemple revu et réduit complètement son dispositif militaire en Afrique, alors qu'une politique européenne de constitution d'une Force de déploiement rapide, aiguisée par la crise dans les Balkans, était peu à peu formulée. La politique de non ingérence et de non intervention qui en résulta ne fera qu'aggraver la situation et sera la porte ouverte à tous les règlements de compte et autres génocides qui se dérouleront au sein d'une Afrique en friche livrée à toutes les exactions.

2.3. Facteurs aggravants

2.3.1 Le lourd tribut des organisations africaines

La fin de la guerre froide et l'essor de la globalisation ont considérablement affecté les modes d'insertion du continent africain comme déclinaison de diverses organisations régionales et sous régionales comme l'OUA et la CEDEAO pour ne citer que les principales. Celles-ci, tout comme les institutions internationales, ne sont pas parvenues à inverser le processus de lente agonie de l'Afrique subsaharienne.

L'OUA s'est historiquement construite sur des priorités essentiellement différentes de celles mises en avant par la sécurité collective : le respect absolu de la souveraineté nationale, le refus tout aussi extrême de l'ingérence dans les affaires intérieures. A partir de là, nombre de ses déficiences sont simplement induites par une culture d'organisation qui incite à ne reconnaître dans l'Etat que le régime en place. Au niveau de la prévention des conflits, on voit ainsi que seul organe qui, selon la charte de l'Organisation, aurait pu se préoccuper de cette question n'a eu qu'une existence éphémère sans aucun résultat pratique. L'OUA, malgré les velléités de certains de ses membres, reste en effet marquée par son culte de la non-ingérence dans les affaires intérieures. Si cet immobilisme est quelquefois remis en cause, c'est moins par une clairvoyance largement partagée que par les pressions exercées par des Etats membres influents ou par des puissances extérieures qui mobilisent leurs alliés dans l'organisation.

Ainsi, l'intervention de l'OUA est le plus souvent une intervention par défaut car les Etats voisins, l'organisation sous-régionale ou les Nations unies ne désirent pas s'engager. Ces questions très politiques invitent à s'interroger sur le rôle et le mandat que se donne l'organisation continentale par rapport à ces dernières. Car la culture organisationnelle de l'OUA a des conséquences très fortes sur ses manières d'agir. D'une part, les sociétés civiles sont certes mentionnées au niveau des déclarations mais très rarement considérées de manière concrète. D'autre part, le fait que le respect des régimes en place reste une dimension essentielle entraîne la diplomatie préventive à se limiter à quelques franches discussions à huis clos, sans que l'OUA ne rappelle publiquement les principes minimaux qui devraient régenter les rapports d'un Etat à sa population. On peut ainsi rappeler les satisfecit donnés à des processus électoraux au Soudan en 2000 ou au Tchad en 2001 alors que tous les observateurs ont souligné les conditions iniques de la campagne électorale du vote et l'incapacité à garantir des élections démocratiques.

Le niveau sous-régional, et pour ne prendre que l'exemple de la CEDEAO née en 1975, centre davantage son activité sur la promotion économique. Mais les difficultés, sans être du même ordre, produisent les mêmes effets. La CEDEAO n'est plus cette zone de stabilité tant célébrée dans les années 1960, 1970, 1980 mais plutôt le théâtre de conflits complexes où la violence qui s'y pratique est à la mesure de l'imbrication profonde des crises, des réseaux d'acteurs locaux, régionaux et transnationaux qui s'y affairent. Situation retrouvée au sein des autres organisations sous-régionales comme la CEEAC ou le COMESA.

2.3.2. Difficile gestion d'une mondialisation galopante

Aux incapacités de l'OUA et des organisations sous-régionales à garantir la sécurité collective, vient s'ajouter la difficile gestion d'une mondialisation galopante. Dès les années 60, la conjoncture favorable qui s'illustre en Europe (les 30 glorieuses) par une croissance forte allait faciliter quelques réalisations économiques en Afrique. Le célèbre économiste Rostow, avait préconisé : « les investissements massifs vont permettre le décollage économique et le rattrapage des pays attardés ». Cette théorie allait séduire beaucoup de dirigeants et intellectuels africains pendant plusieurs années avant de commencer à s'essouffler lorsque le système économique mondial entra dans une longue crise structurelle qui perdure jusqu'à nos jours.

2.3.2.1. L'Afrique en faveur d'un nouvel ordre économique international

Au début des années 70, le Sud voulait s'attaquer à la structure du système économique mondial qui lui était défavorable. Les prix des céréales et des biens d'équipements montaient considérablement. Le système monétaire était ébranlé. Le dollar cessait d'être rattaché à l'étalon-or. Les économies des pays industrialisés entraient dans une zone de turbulences et d'incertitudes. Le Sud commençait alors à poser avec plus d'insistance la question d'un Nouvel Ordre Economique International qui apparaissait comme une nécessité vitale. Il s'agissait d'engager une nouvelle bataille autour d'exigences cohérentes et réalisables afin de réunir les moyens nécessaires pour financer l'industrialisation : relèvement des prix des matières premières, réduction de la dette extérieure, révision des conditions du transfert des technologies, participation plus active aux décisions dans les institutions économiques, monétaires et commerciales internationales. Ces exigences, ont été rejetées par le Nord, alors que la BIRD et le FMI leur substituaient une autre stratégie : « le redéploiement », chantre de la théorie économique des avantages comparés qui assignèrent à l'Afrique noire le rôle de pourvoyeuse de matières premières dans la division internationale du travail. C'était compter sans l'effritement continu des cours depuis bientôt 40 ans. Les résultats ne se sont pas fait attendre : chute vertigineuse des revenus provenant des cultures d'exportation (cacao, café...), hausse de la dette, diminution des investissements publics, réduction de l'emploi, augmentation de la misère et de la pauvreté, ...

2.3.2.2. L'Afrique aux mains de Bretton Woods

Devant l'ampleur de la catastrophe, en 1980, l'assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA a proposé un nouveau schéma d'action baptisé « Plan de Lagos pour le développement économique de l'Afrique » et élaboré par des experts du continent noir. La faisabilité d'un Fonds monétaire africain a même été étudiée. Ces deux initiatives ont été superbement ignorées par les institutions de Bretton Woods qui se sont plutôt employées à perpétuer et à renforcer l'appareil productif hérité du système colonial, lequel avait été mis en place pour l'expansion du commerce transatlantique au détriment des courants d'échanges intra-africains. Le dernier plan de relance économique continental, le NEPAD, adopté au sommet de l'OUA le 11 juillet 2001 à Lusaka (Zambie), s'inscrit dans les mêmes ornières. En effet, cette initiative africaine définit une stratégie économique qui repose sur le financement de quatre secteurs prioritaires : les infrastructures, l'agriculture, l'éducation et la santé. Le financement du plan reposait pour l'essentiel sur la communauté internationale et les IDE. Par ce biais, l'Afrique enfourchait le néolibéralisme dément de la mondialisation, avec les

institutions de Bretton Woods comme maîtres d'ouvrage, sous le contrôle total des multinationales et avec, comme coordinateur, l'ancien directeur général du FMI. Ce plan était adopté en dépit du bon sens alors que les sociétés africaines ne satisfaisaient à aucune des conditions jugées nécessaires à l'insertion dans l'économie mondiale. L'enterrement de ce mort né a emporté avec lui les dernières illusions d'une génération africaine qui n'a pas été capable de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de développement, autosuffisantes et autocentrées qu'il convenait d'explorer. Le champ laissé libre allait plonger l'Afrique dans une décennie impitoyable autant par les dégâts causés que par les souffrances engendrées.

2.3.3. L'héritage des sociétés anciennes

Il faut néanmoins reconnaître que l'héritage des sociétés anciennes dans ses aspects sociologiques aurait pu offrir à l'Afrique une identité forte qui puisse la démarquer du reste du monde dans sa volonté de développement. Au contraire, ses valeurs familiales, culturelles, ethniques lui échappent et se retournent aujourd'hui contre elle tant celles-ci ont été falsifiées et altérées par des influences extérieures.

2.3.3.1. Le code familial oublié

Sur le plan familial, le rôle central et millénariste de la parenté a été bafoué et la profondeur du mal peut être mesurée. Certes la colonisation n'a tué ni la culture, ni les sociétés africaines mais elle les a dépouillées, avilies et gravement mutilées. Puis les Missions religieuses se sont attaquées à la famille africaine avec un acharnement aveugle. Le mariage, la parenté, les relations parents-enfants, les systèmes éducatifs, l'autorité, la solidarité, toutes ces valeurs anciennes ont été minées. Aucune n'est sortie intacte du système colonial. Les sociétés africaines ont alors accédé à l'indépendance, ébranlées dans leurs fondements, peu sûres d'elles-mêmes, fragilisées, appauvries. Et souvent, les institutions des Etats africains ont purement et simplement perpétué ou même aggravé la situation coloniale. Aujourd'hui, la famille africaine est en pleine désagrégation non seulement dans les villes, mais même dans les campagnes. Ni les codes modernes de la famille, bâtards issus du Code Napoléon, ni les mariages religieux, à l'orientale ou à l'occidentale, ne semblent capables de sauver du désastre la famille africaine attaquée dans ses racines les plus profondes.

Cette logique s'est appliquée avec la même rage aux communautés villageoises. On a systématiquement éliminé les chefs détenteurs de vrais pouvoirs, consacrés par d'inattaquables légitimités et garants de la cohésion du groupe. On a trop vite oublié le rôle prépondérant des anciens dans les délibérations, et les communautés ainsi décapitées ont été

livrées à la merci de pseudo-chefs, agents irresponsables et véritables marionnettes aux mains du colonisateur. Ils ont ainsi joué tous les rôles : négriers, tortionnaires, bourreaux et ont vidé des régions entières livrant aux travaux forcés, aux plantations coloniales puis aux guerres mondiales toute la population valide. Mais inversement, le respect de l'ordre ancestral, primordial en Afrique, et le concept de l'autorité du chef, cumulant tous les pouvoirs, représentant la lignée des ancêtres et dépositaire des mythes fondateurs, ne favorise pas le débat démocratique et l'alternance. Un juste équilibre est sans doute à trouver. En attendant, la blessure de la famille africaine est encore béante et dans les quartiers de nos villes comme dans les villages, les stigmates sont plus visibles que jamais. Il s'agit de l'anarchie, la haine, la délinquance, la criminalité et la désagrégation des familles et des communautés.

2.3.3.2. Religions, au fondement de nouvelles tensions

Les phénomènes religieux et ethniques qui cohabitaient jusqu'ici très pacifiquement en Afrique, voire dans une indifférence totale, se réveillent également pour se transformer en vecteurs de contestation. Le marasme économique a suscité parmi la population un sentiment de frustration et l'islam se présente comme la solution pour rompre avec les modèles politiques et économiques importés de l'occident. L'intégrisme, cautionné par l'Arabie Saoudite, l'Iran, la Libye et le Soudan, gagne du terrain même si l'intransigeance des préceptes, en particulier en ce qui concerne la condition féminine, freine le prosélytisme des fondamentalistes. Face à l'intégrisme musulman se dresse le fondamentalisme de certains mouvements protestants aidés par les Etats-Unis. Des heurts très violents en résultent comme ceux qui se produisent régulièrement au Nigeria. Par ailleurs, que ce soit au Nigeria, ou dans d'autres pays, nulle part en Afrique, la séparation entre le politique et le religieux n'est jugée acceptable. La place de l'Islam dans le nord du Nigeria est, à cet égard, en symétrie avec celle que conquièrent les pasteurs évangéliques dans le sud du pays. Nul Etat de droit n'est jugé possible s'il n'est consacré par la Sharî'a au Nord, et par la Providence divine au Sud. La Côte d'Ivoire reproduit également ce modèle entre une ligne de front présentant un Sud partiellement christianisé, incarné par le président Gbagbo influencé par la mouvance évangélique et un Nord plus ou moins islamisé, marginalisé et diabolisé auquel on amalgame les idéologues de la Sharî'a du Nigeria du nord quand ce n'est pas le terrorisme international islamiste. Guerre de position, guerre de tranchées, qui n'existaient pas il y a trente ans, et qui montrent que l'Afrique de l'Ouest est devenue le théâtre d'affrontements à grande échelle entre une mouvance chrétienne, à la fois africaine et fortement occidentalisée et américanisée,

et une mouvance islamique dont le caractère anti-occidental dans les mœurs, la culture et le mode de vie, apparaît aux yeux de ses partisans, comme une vertu majeure.

2.3.3.3. L'ethnocentrisme au devant de la scène

D'un autre côté, l'ethnocentrisme représente une menace sérieuse d'éclatement avec l'émiettement de la population africaine en plusieurs milliers d'ethnies caractérisées par leur culture et leur mode de vie. La récente disparition, en Afrique subsaharienne, du clivage idéologique entre marxistes et libéraux, la démocratisation opérée dans un climat de contestation et d'affaiblissement des pouvoirs centraux, la possibilité de jouer du multipartisme pour affirmer les identités ethniques projettent au premier plan les divisions tribales et religieuses. De ce fait, les conflits anciens persistent ou s'exacerbent (Rwanda, Burundi) et de nouvelles tensions se font jour puis disparaissent momentanément (contentieux mauritano-sénégalais). Certains conflits à dominance politico-idéologique auraient pu disparaître avec la fin du marxisme en Afrique. Ils persistent cependant car ils procèdent aussi d'oppositions tribales (Mozambique, Angola). Les forces centrifuges sont parfois d'une telle violence que les Etats sont menacés d'éclatement, c'est le cas de l'Ethiopie amputée de l'Erythrée mais aussi de la Somalie en proie à de féroces luttes claniques au caractère quasi médiéval. Ces phénomènes prennent parfois de telles proportions qu'ils peuvent à terme rendre caduc le principe d'intangibilité des frontières, issue de la colonisation, et adopté par l'OUA en 1963.

PARTIE III : Les perspectives et axes de sortie du sous-développement

3.1. Vers une nouvelle impulsion démocratique gage majeur de développement

3.1.1. Vers la réforme des services publics et le respect des citoyens

Si les Africains veulent aujourd'hui échapper au sous-développement, ils doivent se convaincre que l'on ne prend jamais assez de peine à faire prévaloir les valeurs fondamentales que sont la justice, l'équité et la dignité. C'est un combat auquel il n'est pas possible de renoncer quoi qu'il en coûte mais qui nécessite des institutions capables de les promouvoir. C'est la raison pour laquelle doit s'opérer la réforme des services publics avec à leur tête une nouvelle génération de chefs d'Etat qui prennent en première considération le respect du citoyen.

3.1.1.1. Une nouvelle race de dirigeants

Une démocratie réelle, impliquant la majorité de la population, suscitant son adhésion et ne se réduisant pas aux tractations politiques des classes dirigeantes semble constituer un préalable à la survie économique. Les problèmes ne pourront être résolus que par des pouvoirs centraux forts, indépendants et élus démocratiquement qui parviendront à imposer une discipline stricte fédérée par une administration irréprochable. Transparence, responsabilité, participation populaire, efficacité doivent être les nouveaux mots d'ordre de leaders politiques capables par leur exemplarité de les partager et de les susciter chez leurs citoyens. Le multipartisme condition majeure de la légitimité populaire des dirigeants doit être envisagé en Afrique sous un aspect particulier. L'adoption de celui-ci entraîne dans certains pays africains une multiplication exagérée des partis qui épousent bien souvent les contours ethniques et qui, trop nombreux, paralysent le jeu démocratique en s'auto inhibant. Ils résument trop souvent le « duel démocratique » à une lutte entre l'ethnie du président et celles de ses opposants quand il n'est pas suscité par le pouvoir en place pour émietter et diviser l'opposition. Point de passage obligé de la démocratie, le multipartisme ne constitue pas toujours une panacée en Afrique avec 75 partis au Congo, 200 au Zaïre avant l'arrivée de Kabila, 30 au Mali et à Madagascar avant la chute du pouvoir. Il s'agit donc de l'adapter à chaque Etat pour prendre en compte son identité citoyenne et au besoin opter pour la solution de l'Etat fédéral à l'autorité décentralisée.

3.1.1.2. Une démocratie à l'Africaine

Décentralisation et fédération des Etats sont les facteurs capables de favoriser la transition démocratique. Chaque Etat devant s'y prendre à sa manière, en adaptant la démocratie à sa culture, à ses traditions, à son histoire, à ses us et coutumes. La démocratie prend dès lors une allure unique à ce pays. Certes, il y a une dizaine d'années, l'Etat à parti unique et la dictature militaire étaient la norme en Afrique subsaharienne. Mais dans son rapport de 2003, le groupe de recherche « Freedom House », appliquant ses critères très stricts, classe 18 pays africains comme libres. Nombre d'autres ont accompli des progrès notables sur la voie d'un régime électoral ouvert et juste, d'une gouvernance avisée et du respect des libertés et des droits fondamentaux de la personne. L'évolution étonnante de la situation au Kenya, ces mois derniers illustre l'aspiration et la détermination de toute la population à se doter d'un bon gouvernement. On peut en dire autant du peuple courageux du Zimbabwe, qui se débat sous le joug d'un régime despotique. La plupart des nouveaux dirigeants africains ont désormais pris conscience qu'il est indispensable de tenir compte des réalités existantes et reconnaissent ces défis. Le NEPAD constitue à cet égard une initiative prometteuse.

3.1.2. Marier tradition africaine et aspiration démocratique

3.1.2.1. L'implication nécessaire du citoyen

La réforme politique en Afrique repose sur la mise sur pied et le maintien des institutions qui sous-tendent un gouvernement démocratique. La démocratie suppose la constitution de partis politiques, d'associations et d'organisations de la société civile permettant une citoyenneté. Si ces institutions font défaut ou que la volonté de les rendre fonctionnelles n'existe pas, le rêve de gouvernements démocratiques représentatifs et respectueux de la primauté du droit risque d'être un objectif abstrait et lointain pour une grande partie du continent africain. La prise en charge du collectif peut être assurée moyennant contrat par les acteurs de la société civile voire par le secteur privé avec cahier des charges. La question est ainsi de construire la démocratie par la multiplication des instances de décision et de contre pouvoir, des acceptations de la différence et de la gestion de communautés différentes participant au même contrat social. Il est, en parallèle, capital d'éduquer les citoyens au sujet de la démocratie. Dans toute démocratie, la société civile et les dirigeants politiques doivent entretenir de bonnes relations, afin que les citoyens du pays soient informés du fonctionnement de leur régime politique et y participent. Des citoyens informés deviennent des agents de la démocratisation dans leur propre pays. Il s'agit tout simplement de prôner

l'intégration des peuples dans la vie politique de l'Etat. Cette intégration passe par une priorité donnée à l'éducation de la population pour qu'elle soit capable de juger le jeu démocratique par elle-même et non pas au travers de discours falsifiés dictés par quelque dirigeant corrompu. C'est l'éducation qui permettra également de puiser les richesses intellectuelles de chaque pays, de les développer et de les conserver pour former des élites susceptibles de trouver les solutions africaines pour un retour au développement et à la sécurité.

3.1.2.2. Vers une confiance retrouvée

La démocratisation en Afrique repose sur deux stratégies : prendre en compte la question de la survie de l'État et encourager les institutions parlementaires à jouer leur rôle de contrôle de la réforme. Ce rôle prépondérant de vérification sera le garant du développement de la démocratie qui doit aller de paire avec le développement socio-économique. Il existe certains facteurs fondamentaux : droits de propriété, primauté du droit, qui influent sur le processus de développement d'un pays, et sont recherchés par les citoyens ainsi que les étrangers lorsqu'ils envisagent d'investir dans tel ou tel État. Il faut également souligner l'indépendance des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, ainsi que la liberté de la presse, qui constituent un gage supplémentaire de stabilité. La justice peut s'inscrire dans un compromis qui concilie droit de type occidental et tradition africaine mais qui passe obligatoirement par un régime de sanction équitable qui n'existe pas aujourd'hui et qui doit être imposé à partir du moment où les règles fondamentales sont bafouées. Le jeu des élites africaines est ici majeur et elles doivent être exhortées à coopérer avec leurs concitoyens et le monde développé afin de jeter les bases de la liberté, de la démocratie et du développement. Le cas de l'Afrique du Sud qui a réussi après l'apartheid, sous l'impulsion du président Nelson Mandela, à instaurer un dialogue culturel entre les divers groupes ethniques est représentatif à cet égard et plusieurs changements notables évoquent ce progrès. La paix a été rétablie en Angola en février, au bout de 27 ans. Le mouvement de rébellion UNITA a désarmé ses forces et se transforme actuellement en un parti politique. De concert avec l'opposition, le gouvernement angolais prépare des élections. Enfin, les multiples violations des droits de l'homme observées pendant la guerre civile ont cessé. Le Kenya a organisé des élections libres, et le pouvoir est passé sans violence à une coalition d'opposants du gouvernement antérieur. Madagascar a surmonté une crise politique qui avait frappé le pays pendant la première moitié de 2002, et des élections législatives ont pu avoir lieu dans le pays. L'Éthiopie et l'Érythrée ont échangé leurs derniers prisonniers de guerre.

3.1.3. Respect des libertés fondamentales et des droits de l'homme au cœur de l'Etat

La survie de l'Etat demeure donc étroitement liée au respect des libertés fondamentales et des droits de l'homme situés au cœur de l'Etat et appliqués à l'ensemble de ses citoyens. Mais en Afrique ce discours doit s'adapter à la réalité du terrain et ne pas se perdre dans une gestuelle philosophique et stérile. C'est lors du 1^{er} sommet UE-Afrique au Caire en avril 2000, où les Européens ont tenté d'amener les Africains sur le terrain des droits de l'homme, que le colonel Kadhafi résumait la pensée des chefs d'Etat africain en affirmant que « l'Afrique avait moins besoin de démocratie que de pompes à eau ». Il s'agit bien ici de donner la priorité au droit des personnes et à la solidarité sans lesquels nulle entreprise ne peut porter ses fruits, le marché et la démocratie supposant répondre aux préférences des individus. L'efficacité de ce marché pourra alors satisfaire aux besoins et notamment éviter les crises alimentaires, problème central en Afrique. Le rôle de l'Etat se limite ici à assurer la sécurité des biens et des personnes permettant le libre jeu de l'échange. Néanmoins, l'Etat doit prendre en charge la satisfaction des besoins fondamentaux nutritionnels, éducatifs et sanitaires lorsqu'ils ne sont pas garantis. Les inégalités doivent être agencées pour le plus grand avantage des plus défavorisés et des démunis. L'égalité des chances doit être basée sur une politique sociale performante. Si l'on prend le cas de la lutte contre l'exclusion et la malnutrition, celle-ci revêt aujourd'hui un caractère d'urgence qui suppose des actions sociales en terme d'accès au crédit, de soutien des initiatives populaires. Houphouët-Boigny disait : « qu'un homme qui a faim ne peut pas être libre. Et tant que nous n'aurons pas mis en place les politiques nécessaires pour éradiquer la faim, nous serons sous-développés ». Les systèmes de crédit solidaire, la micro finance informelle ou les systèmes de financement décentralisés sont à même de couvrir les risques et d'éviter les processus d'endettement et de décapitalisation pour les populations les plus vulnérables. Les pouvoirs publics ont un rôle essentiel de prévention et de mise en place de filets de sécurité. La question est alors de réaliser des préventions pour éviter les risques systémiques et de mobiliser la pluralité des acteurs à partir de systèmes d'information et d'intervention rapides. En parallèle, il y a obligation pour les autorités gouvernementales d'autoriser les organisations humanitaires à répondre aux catastrophes si ces autorités n'en ont pas les moyens. Le droit d'ingérence humanitaire stipulé dans la charte de l'ONU est devenu une nécessité face aux carences des Etats de droit. En fait, c'est d'abord un rapport à eux-mêmes, à leur dignité, à leur désir d'humanité, de liberté, d'estime de soi dont les Africains ont besoin. Alors une fois ces

exigences essentielles obtenues, les droits de l'homme, au sens occidental, viendront tout naturellement s'appliquer.

3.2. Vers la stabilité et la paix durable

3.2.1. Une coopération internationale africaine nécessaire

Les conditions de stabilité et de paix durables sont bien entendu essentielles pour fournir les garanties d'une reprise de la vie économique et politique qui sera au fondement de la sortie du sous-développement. Sur le plan interne, nous l'avons vu, la démocratie est la forme de gouvernement qui limite l'insécurité des personnes et où l'exercice du contre-pouvoir et la transparence de l'information sont essentiels pour prévenir ou circonscrire les crises.

Sur le plan international africain, tout reste à faire pour tenter de réguler un monde sans loi. Les mesures supposent des négociations sur les biens publics internationaux et des systèmes de respect des normes et des règles. La coopération internationale s'impose notamment pour limiter le trafic des armes, réguler le commerce des produits finançant la guerre (diamants, pétrole, drogue), et contrôler les off-shores liés aux économies mafieuses. Les acteurs internationaux sont devenus multiples : entreprises, gouvernements, représentants de la société civile. Les questions procédurales et jurisprudentielles sont essentielles à défaut de gouvernance mondiale. Les accords de coopération qui en découlent peuvent être conçus sur le modèle du moratoire sur l'importation, l'exportation et la fabrication des armes légères signé par 8 pays du Sahel-Soudan en mars 1997 ou sur celui des accords signés au sein de la SADC. Il s'agit également de créer des projets communs, des institutions régionales, faciliter les flux régionaux de commerce, de travail et de capitaux et donc des interdépendances économiques qui constituent une manière de faciliter le dialogue et de contourner les antagonismes politiques. Les négociations internationales doivent prendre en compte l'interdépendance des niveaux de décision et les hiérarchies enchevêtrées des processus de décision. Il existe des observatoires, des signaux d'alarme ou des cris d'alerte qui annoncent l'imminence des catastrophes. Il est relativement aisé aujourd'hui par les systèmes d'informations existants de prévoir la majorité de celles-ci en procédant à la décentralisation des moyens d'observation. Par contre, subsistent des chaînons manquant entre les cercles d'experts et les décideurs politiques que devra combler la montée en puissance des élites.

3.2.2. Pour l'autonomie sécuritaire

L'ensemble des actions et des mesures doivent être fédérées par des acteurs majeurs africains capables de jouer un tel rôle et si possible déjà identifiés. Des sous régions africaines sont dorénavant et déjà prêtes à l'assumer sous la haute coordination de la toute nouvelle Union africaine. C'est dans cet univers borné qu'il faut situer la réflexion et les décisions prises par les chefs d'Etat africains pour relancer les activités des organisations régionales ou sous régionales. « Solutions africaines aux problèmes africains » est un mot d'ordre capable de rétablir une souveraineté mise à mal et de représenter un moyen de reconstituer une rente comme a pu l'être à un certain moment la compétition Est/Ouest ou la démocratisation, voire de relancer des économies atones par le passage au régional. Pour les africains, il s'agit de pallier les déficiences intrinsèques des Nations unies, de réduire l'implication extérieure dans la gestion des crises sans créer un vide qui pourrait accroître la dangerosité, de participer aussi sur le volet africain à une restructuration radicale des coopérations militaires. Le défi est donc de hiérarchiser les organisations africaines en mettant en place des éléments de doctrine qui justifieraient l'implication des unes ou des autres et qui pallierait par exemple l'indécision d'intervention de grandes puissances de tutelle ou de l'ONU. Cela poserait de façon plus centrale la question du rôle de la région ou d'Etats voisins dans une crise et, donc, de la possibilité de déléguer à l'organisation sous régionale ou au contraire à l'organisation continentale l'éventuelle médiation ou intervention dans la crise. Dans cette optique, les relations entre l'UA et les organisations sous-régionales sont fondamentales dans le sens où elles constituent le fer de lance de la prévention et de la résolution des conflits en Afrique. Entre l'UA et les organisations sous-régionales, un partage des rôles doit se mettre en place progressivement. Si l'UA se concentre essentiellement sur des actions de diplomatie préventive (médiations), la constitution de forces de maintien de la paix et leur intervention relève des organisations sous-régionales qui opèreront sous l'égide de l'ONU et de l'UA. Aujourd'hui, la CEDEAO avec l'ECOMOG pour l'Afrique de l'ouest, la CEEAC avec le COPAX pour l'Afrique centrale, l'IGAD semblent prêtes, tout comme la fait la SADC, à mettre en œuvre des mécanismes propices à l'établissement d'une sécurité collective. Celle-ci sera pensée autour d'une meilleure institutionnalisation de la prise de décision et de procédures transparentes de constitution de la force régionale pour fournir des garanties sur le commandement et le contrôle. Mais le Mécanisme de la CEDEAO pour la Prévention, la gestion et le règlement des conflits, créé en 1999 souffre toujours du manque de moyens financiers et techniques et parfois de la difficulté de concilier les volontés politiques

nationales à un niveau régional. L'enjeu réside donc dans la communautarisation de la sécurité au niveau régional, à savoir, la possibilité d'envisager la sécurité de façon collective. Ce qui signifie l'intégration non seulement des politiques de sécurité nationale au niveau communautaire mais aussi des unités opérationnelles et de commandement. Cependant, l'action préventive de ces sous-régions n'aura pas de réelle profondeur sans un rapprochement des points de vue quant aux appréciations notoirement différentes portées sur les politiques de certains Etats de la même sous-région (Guinée, Libéria et Burkina Faso).

3.2.3. Vers la création d'un espace de sécurité euro-africain

Une fois constituées, ces organisations multinationales ne peuvent que très difficilement se passer d'une aide extérieure. Si l'Afrique est tenue de faire le premier pas, c'est non seulement aux Etats africains mais à leurs organisations mondiales et régionales qu'incombe la responsabilité de prévenir et de faire cesser les affrontements armés et de rechercher les solutions pacifiques. La mise en place de conditionnalités de l'aide favorisant les jeux démocratiques et la mise en place d'Etats de droit est évidemment une des réponses aux préventions des conflits à laquelle il faut néanmoins associer un accompagnement dans l'intervention militaire.

3.2.3.1. L'UA, nouveau partenaire privilégié

La proposition du Général Eyadema, Président du Togo, portant sur la création des modules de forces sous-régionales qui pourraient « recevoir des soutiens matériels et financiers extérieurs » est significative à ce propos. Cette initiative africaine doit être soutenue. Demandes de logistique, de financement, d'équipement, d'entraînement, de formations relatives au commandement, au maintien de la paix..., tels sont les besoins fondamentaux des principales organisations. Les pays occidentaux ne peuvent pas rester inertes face à cette situation. Diverses initiatives bilatérales et multilatérales doivent s'engager et s'épanouir afin de procéder à cette dynamique. Ce rôle d'accompagnement est l'objet de l'ensemble des structures multilatérales qui ont toujours érigé la notion de prévention en devoir. L'ONU lui consacre un chapitre entier dans sa charte, considérée comme garante par excellence du maintien de la paix sur le globe. Elle doit aujourd'hui adopter une nouvelle approche par rapport aux affaires du continent africain. Concrètement, l'ONU doit travailler de plus en plus dans le sens de la prise en charge des opérations de maintien de la paix en Afrique en passant par l'UA, par les organisations sous-régionales ou encore par des groupes d'Etats de la région touchée par la crise. Le renforcement des liens ONU-UA se développe

déjà au travers d'actions de coopération nouvelles : création d'un fonds spécial pour la prévention des conflits en Afrique, création d'un bureau de liaison au siège de l'UA, mise en place de programmes de formation. Le but de ce renforcement est à terme de mieux coordonner les différentes initiatives en évitant leur redondance.

3.2.3.2. L'aide militaire de l'UE

Cependant, la réforme des systèmes de sécurité africains est un processus complexe et multidimensionnel qui requiert une coopération de la part des partenaires européens qui bénéficient de la meilleure connaissance du terrain en qualité d'anciennes puissances coloniales. Le concept français RECAMP en constitue l'illustration concrète et la France entend élargir son expérience pour en faire bénéficier ses partenaires européens mais aussi l'ouvrir à tous les pays africains dans une totale transparence. Ce programme a l'ambition de fédérer l'ensemble des énergies de l'UE dans un souci de maintien de la paix en Afrique en offrant aux Africains l'opportunité de se doter de leurs propres modules de forces chers au Général Eyadema. L'UE a développé en parallèle une large palette d'instruments de coopération et entretient des relations commerciales préférentielles assorties d'un dialogue politique étroit (partenariat UE-ACP des accords de Cotonou, juin 2000). Le passage à une coopération en matière de sécurité et de défense, qui comprend une aide financière et technique aux armées, se heurte pour l'instant au fait que l'UE ancre ses relations extérieures avec le continent africain dans le cadre du désarmement. Pour améliorer sa capacité à coopérer avec l'Afrique sur la base d'un véritable partenariat, l'UE doit être en mesure de proposer des moyens cohérents. Pour une plus grande efficacité dans les propositions européennes, des rapprochements pourraient être envisagés entre les différents services liés à la coopération au développement et les instances relevant de la PESC et de la PESD. Ces échanges sont à encourager tant au niveau des gouvernements que des institutions spécialisées, africaines et européennes, afin de soutenir et enrichir le dialogue entre l'UE et l'UA et les organisations sous-régionales comme la CEDEAO. Ce dialogue pourrait, dans l'avenir, jeter les bases d'un espace euro-africain de sécurité commune.

L'avenir sécuritaire de l'Afrique, s'il passe par l'aide de l'ONU et de l'UE, doit à terme sortir l'Afrique de l'assistanat sécuritaire pour reposer sur la responsabilisation des organisations continentales, régionales et sous régionales africaines.

3.3. Vers un décollage économique

3.3.1. Mise en valeur des pôles d'excellence

3.3.1.1. De nombreux atouts à exploiter

Une fois que les bases d'une démocratie à l'africaine seront posées et que l'environnement sécuritaire sera maîtrisé, alors les conditions seront réunies pour une nouvelle impulsion économique jalonnée de plusieurs étapes décisives mais qui à terme garantira la sortie du sous-développement. La reprise de l'économie passe d'abord par la mise en valeur des pôles d'excellence dans une Afrique qui présente des atouts miniers et énergétiques certains et qui doit associer le contrôle du secteur informel à un environnement identitaire africain.

Le sous-continent dispose d'importantes ressources pétrolières mais dont l'exploitation efficace et rentable est subordonnée à une sécurisation de la zone de production et des voies d'acheminement. Le Nigeria fait partie de l'OPEP et le Gabon est le 12^{ème} producteur mondial. Certains pays, comme la Guinée équatoriale, ont une production en pleine expansion. D'autres, comme le Soudan et le Tchad commencent à exploiter leurs réserves. Pour ces pays continentaux, le transport de la production par oléoduc est impératif et la sécurité le long de ces axes, primordial. Les tracés vers Port Soudan pour le pétrole soudanais et vers Kribi au Cameroun pour le pétrole tchadien sont à garantir. De plus, si la contraction de la demande des pays industrialisés qui depuis 1980 a joué en défaveur de l'Afrique au profit du pétrole du Moyen Orient, la tendance s'inverse aujourd'hui pour représenter une alternative séduisante, en particulier aux yeux des Américains pour lesquels le pétrole africain semble représenter un nouvel intérêt stratégique. L'Afrique doit tirer partie de cette conjoncture favorable pour moderniser et étendre ses capacités et son réseau d'exploitation mais aussi pour en créer d'autres dans les zones sous exploitées.

Dans le secteur minier, l'Afrique a perdu la place prépondérante qu'elle occupait dans le monde avant 1970, mais elle n'en conserve pas moins l'initiative potentielle pour un certain nombre de produits majeurs : Chrome et Platine pour le Zimbabwe, Cobalt et Cuivre pour la Zambie, Diamant pour la République Démocratique du Congo et le Botswana, Uranium pour le Niger et la Namibie, Bauxite pour la Guinée. Une fois de plus tout se passe comme si ces marchés avaient été mis entre parenthèses, en particulier dans la décennie 90, dans l'attente d'une issue des conflits et trafics.

3.3.1.2. Le défi des énergies nouvelles

Le passage de l'énergie traditionnelle aux énergies nouvelles constitue également un défi que l'Afrique doit relever. Les potentialités sont grandes pour l'énergie hydraulique. Une des réalisations les plus connues est l'aménagement des chutes d'Inga en RDC susceptible de produire l'énergie équivalente à celle du pétrole extrait en Afrique. Les barrages sur le Zambèze de Karika au Zimbabwe et de Cabora Bassa au Mozambique approvisionnent les réseaux des pays voisins et en partie le réseau d'Afrique du Sud. De nombreux autres sites seraient aménageables dans le bassin du Congo, en Afrique de l'Ouest, dans la région des grands lacs d'Afrique orientale. Près du quart des ressources mondiales potentielles d'énergie hydraulique se situeraient en Afrique, mais leur mise en valeur exige des investissements importants et leur exportation vers les pays industriels est compromise par les obstacles géographiques. La surexploitation des forêts trouverait ici un remède réaliste en proposant l'électrification des localités et la fourniture de courant à bon marché servant l'implantation d'industries locales. Enfin, l'énergie solaire commence à se développer dans les zones semi-désertiques dépourvues de cours d'eau.

3.3.1.3. La valorisation du secteur informel

Parallèlement à ces potentiels officiels, l'activité informelle se manifeste dans les secteurs les plus divers : artisanat, réparation, construction, transport,... Elle représente un trait d'union entre le milieu urbain et le monde rural sous la forme d'un troc organisé où la corruption est rare et qui voit vivres et bois s'échanger contre argent et produits manufacturés. Le secteur informel apparaît plus comme un moyen de survie que comme un élément de développement et les gouvernements africains qui ne le maîtrisent pas ont tendance à l'ignorer. Néanmoins, son étendue et son dynamisme constituent certainement un facteur à prendre en compte pour la redéfinition d'une stratégie de développement en Afrique. La modernisation du secteur informel peut s'illustrer par la promotion des micro-entreprises et des systèmes de micro-crédit en particulier pour le développement de l'agriculture. Ce dernier domaine est d'autant plus important que l'histoire des pays développés enseigne que leur développement industriel a été précédé par celui de l'agriculture. Pour cela il importe de diversifier la production dans ce secteur en associant produits de rente et produits vivriers.

3.3.1.4. La nécessaire prise en compte des spécificités africaines

Mais la mise en valeur de ces ressources nombreuses doit s'inscrire dans un environnement qui favorise développement et commercialisation dans des conditions

satisfaisantes. Les mécanismes de stabilisation des cours de matières premières sont indispensables. Il s'agit aussi de restaurer les systèmes de puisage et d'adduction d'eau, à entreprendre une action sanitaire et vétérinaire élémentaire dans les campagnes et à y amener un minimum de sources d'énergie moderne. Ces actions ne soulèvent pas de véritables obstacles techniques ou financiers dès lors qu'elles sont menées à l'initiative des populations qui en bénéficient. Ensuite, l'inadaptation de la grande entreprise au caractère africain est manifeste plaidant pour une nouvelle approche du développement prenant mieux en compte les spécificités. Là encore, l'accent pourrait être mis sur des microprojets, seuls compatibles avec l'observation des valeurs sociales et culturelles de l'Afrique tout en ayant la capacité de s'affranchir de la lourdeur bureaucratique. Le but serait d'élargir aux entreprises et à la nation la solidarité qui s'exerce dans le cadre de la famille et de la tribu. Sur ce point, les organismes internationaux admettent enfin la nécessité de concilier valeurs traditionnelles et impératifs d'efficacité économique. Dans cette logique, tout reste donc à faire pour restructurer l'économie : privatisations, fin des monopoles, politique agricole et industrielle adaptée. Le développement du secteur privé actuellement mis en avant pour réduire la part de l'Etat dans l'économie peut susciter le redécollage du continent.

3.3.2. Une nouvelle vision de la dette

Même si jusqu'à présent l'aide à l'Afrique proposée par les pays occidentaux n'a pas démontré son efficacité, la mise en valeur des atouts africains peut néanmoins s'appuyer sur des axes nouveaux de collaboration.

La question de l'annulation de la dette africaine a mobilisé toutes les énergies ces derniers temps dans un élan humanitaire louable et la situation devenant incontrôlable, 3 solutions ont été avancées. La 1^{ère}, la remise de la dette qui a porté sur 6 Mds \$ en 1994/95. La 2^{ème}, propose l'allègement des dettes dues à la BIRD et au FMI par les pays les PPTÉ en contrepartie de « réformes » dont on connaît les effets. La 3^{ème} solution, concerne l'engagement des bailleurs de fonds à s'assurer que les futurs programmes de prêts ne contribuent pas à aggraver la situation. Cependant, parler d'allègement ou d'annulation de la dette, c'est placer de nouveau les Noirs dans le rôle de quémandeurs. C'est aussi oublier que, en matière de développement, le contrat passé par l'Afrique avec les institutions internationales n'a pas été honoré. Les rapports de post-évaluation attestent que la majorité des projets financés par les banques multilatérales n'ont pas atteint leurs objectifs. Or l'emprunt procède d'une transaction financière ; si celle-ci se révèle préjudiciable pour l'une des parties, cette dernière peut et doit recourir à la clause d'arbitrage inscrite dans l'accord de

prêts pour demander réparation. Le problème de la dette africaine est donc d'ordre juridique et non humanitaire. Le combat relatif à son annulation doit être mené devant une instance d'arbitrage légitime et non sous la bannière de l'action humanitaire, conformément aux dispositions des accords de prêts en cas de litige. Par ailleurs, il convient de prendre en compte ce qu'on pourrait appeler les dettes historiques non payées parmi les ressources mobilisables en vue du développement de l'Afrique. Les fonds ainsi recouverts serviraient de capital à un Fonds Panafricain de reconstruction et de développement. Ce Fonds fournirait aux décideurs africains les ressources nécessaires au financement de leurs économies. Il peut paraître invraisemblable de demander à un otage encore en détention et sans aucun espoir de liberté de traîner ses geôliers devant la justice, pourtant, il suffirait à un seul pays d'oser pour créer un précédent. Ce serait le moyen de mettre un terme définitif à la politique de la main tendue. Les actions légales leur permettraient de recouvrer ce qui leur est dû et renoncer à celles-ci priverait les peuples noirs d'un formidable élément mobilisateur, particulièrement en cette époque de mondialisation des économies et de vide idéologique. Cet élan mobilisateur aurait le mérite tout à la fois, de jeter les bases d'un panafricanisme nouveau, et de donner aux peuples noirs une raison d'espérer.

3.3.3. L'intégration régionale, un préalable à l'intégration mondiale

L'intégration progressive de l'économie africaine dans une économie mondialisée en conformité avec les règles de l'OMC constitue un enjeu majeur pour l'Afrique en ce début de XXI^{ème} siècle. Bien entendu, il semble exclu de vouloir réaliser ce projet dans l'immédiat mais au contraire d'opter pour le maintien d'un régime de préférences voire de protectionnisme susceptible à terme de développer l'économie pour atteindre progressivement les critères d'adhésion requis. Un tel objectif peut être envisagé à l'horizon 2020. En attendant, face à la situation dramatique qui accable l'Afrique subsaharienne, une réévaluation des stratégies de développement s'impose. L'élan de reconstruction doit reposer sur un transfert de technologie, sur la mise en place d'infrastructures, d'institutions, d'un appareil productif financé avec des crédits à taux réduits et sur l'accès des produits africains aux marchés des pays industrialisés. Pour être viable, cette nouvelle politique doit forcément donner la priorité à l'autosuffisance alimentaire, à l'augmentation du pouvoir d'achat des paysans et à l'épargne. Ces mesures seraient complétées par des dispositifs autorisant, pour une période transitoire, le recours à des mesures sélectives de protection. Bien que la promotion du retour au protectionnisme paraisse en déphasage avec la tendance actuelle de globalisation des marchés, elle s'impose car le libre échange n'est profitable que lorsqu'il met

en présence des partenaires dont les économies présentent la même structure. Autrement dit, le développement de l'Afrique ne peut être subordonné aux desseins du système économique mondial même s'il s'agit à terme de s'en inspirer puis de s'y inscrire. Aujourd'hui, il y a d'autres choix et d'autres stratégies autocentrées qu'il convient d'explorer. Celles-ci doivent s'appuyer sur la perspective d'intégration régionale pour passer de marchés internes exigus à des marchés plus larges et pour faire tomber les barrières douanières qui ont réduit le commerce intra-africain. D'où la nécessité de renforcer des groupements régionaux tels que la Banque continentale d'import-export Afreximbank, la ZEP, la CEDEAO, afin de constituer les pôles d'expansion économique de la région. C'est à ce prix que les conditions d'accès au marché mondial pourront être satisfaites.

CONCLUSION

Depuis l'engagement des institutions de Bretton Woods et de l'UE dans le développement de l'Afrique subsaharienne il y a maintenant quatre décennies, nous sommes bien obligés de convenir que les résultats sont plutôt sombres et dans l'état, la situation ne peut aller que de mal en pire. Comme l'a souligné Samir AMIN : « l'Afrique a été et demeure un champ d'expériences en matière de développement au point que certains avancent que tout a été tenté et que rien n'a réussi ». Les peuples noirs sont donc clairement confrontés à un dilemme : faut-il pérenniser le système actuel ou tenter d'en sortir ? S'ils optent pour la première solution, cela signifiera que quarante années d'expérience négative n'auront pas éveillé les consciences. Si au contraire ils veulent réchapper, ils devront se convaincre que l'on ne prend jamais assez de peine à faire prévaloir les valeurs fondamentales que sont la justice, l'équité et la dignité. C'est un combat auquel il n'est pas possible de renoncer quoi qu'il en coûte. Aujourd'hui, la plupart des Africains souhaitent le changement plutôt que la démocratie. Cependant, bien souvent le changement signifie qu'un régime despotique est remplacé par un régime similaire. Ainsi, le statu quo demeure sans que les institutions politiques, judiciaires, financières et économiques nécessaires pour appuyer un Etat démocratique n'aient jamais pu être mises en place. Plus que de suivre les idéologies du moment, l'Afrique doit pour prendre un nouveau départ dessiner sa propre voie en tenant compte de ses particularités.

La condition préalable au développement africain réside dans la libération et la réhabilitation de l'homme dans sa dignité et ses droits fondamentaux, tout le reste lui sera donné de surcroît. Ces valeurs ne pourront être garanties que par l'action de nouveaux dirigeants choisis par le peuple et capables de proposer des institutions irréprochables susceptibles de générer une activité sociale capable de réduire les principaux fléaux africains : analphabétisme, pauvreté, malnutrition.

L'étape suivante consistera, sous la haute autorité de l'UA, pôle de concertation intercontinental et haute autorité africaine capable de susciter et soutenir l'élaboration d'organismes sous régionaux, à hiérarchiser et coordonner la mise en œuvre des actions visant à assurer la stabilité et la sécurité du continent africain. Une fois cet échelon politico-stratégique africain assuré, il appartiendra essentiellement avec l'aide de l'UE de constituer des modules de forces sous régionaux conférant à l'Afrique une autonomie sécuritaire. Les conditions seront alors réunies pour mettre en valeur les pôles de

développement africains nombreux en cherchant, comme l'ont fait les Européens, à créer un marché économique africain viable dans le sens vertical au sein de chaque pays mais aussi dans le sens horizontal au travers de communautés économiques régionales déjà identifiées. C'est au prix de ce comportement protectionniste sur le plan intercontinental mais généreux sur le plan intra africain que l'économie africaine saura dégager une capacité commerciale qui lui donnera, à moyen terme, la force d'intégrer la tête haute et de façon profitable un marché mondialisé.

Pour concrétiser ce challenge, l'Afrique et les Africains en particulier ont avant tout besoin de prendre conscience de leurs atouts et d'avoir la volonté absolue de s'en sortir. Il est nécessaire d'abandonner cette stratégie victimaire qui ne mène à rien, et qui consiste à accuser toujours le passé. C'est à ce prix que nous aurons peut-être la chance d'assister à la revanche de l'Afrique. Pour peu qu'on s'y attarde, des multitudes d'initiatives socio-économiques, culturelles et politiques commencent à prendre forme et à susciter l'enthousiasme et la curiosité des plus sceptiques. L'optimisme même s'il ne doit cependant pas occulter les épreuves qu'il peine à surmonter, ne peut nier la réelle montée d'une volonté commune vers le progrès. Car si la pauvreté masque le film de l'évolution depuis les indépendances (1960), les Africains sont néanmoins parvenus à réaliser un triple prodige. Ils sont passés d'un monde vide à un monde plein (densité de 5 à densité de 30) ; ils ont été capables, alors que les rendements agricoles n'ont pas augmenté, de nourrir cette population croissante sans catastrophe majeure (les famines existent mais sont instrumentalisées par des facteurs politiques) ; l'urbanisation galopante a modifié les mentalités et les comportements avec une fécondité inférieure de moitié dans les villes (les femmes ont moitié moins d'enfants que leur mère), allant dans le sens de la maîtrise démographique ; les Etats qui ont pris la suite de la colonisation ont conservé une relative stabilité des frontières, permettant ainsi de bâtir les nations actuelles. Si l'on tient compte de la durée, 40 ans représente une courte période face à l'échelle d'un pays, ne serait-ce que pour construire et intérioriser la notion d'Etat. L'Europe a mis des siècles à bâtir des Etats solides.

Au total, l'Afrique a montré une formidable capacité d'adaptation. Au choix, on peut y voir une bouteille à moitié vide, ou bien une bouteille à moitié pleine. Pour ma part j'ai choisi d'y voir une bouteille à moitié pleine car l'histoire nous a appris que si l'on a commis l'erreur de condamner l'Asie au début du siècle, on ne condamne pas un continent au sous-développement.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GENERAUX

- LOROT Pascal, Dictionnaire de la mondialisation, Paris ; Editions Ellipses, 2001

OUVRAGES SPECIALISES

- BEAUCHAMP Claude, Démocratie, culture et développement en Afrique Noire, Editions L'Harmattan, 1997
- BERG Elliot J, Repenser la coopération technique : réformes pour renforcer les capacités en Afrique, Editions Economica, 1994
- BERG Robert J. / SEYMOUR WHITAKER Jennifer, Stratégies pour un nouveau développement en Afrique, Editions Economica, 1990
- CHABAL Patrick / DALOZ Jean Pascal, L'Afrique est partie ! Du désordre comme instrument politique, Editions Economica, 1999
- OUEDRAOGO Mahamoudou, Culture et développement en Afrique, Editions L'Harmattan, 2000
- SECK Cheikh Yérim, Afrique : Le spectre de l'échec, Editions L'Harmattan, 2000

ARTICLES DE REVUE

- CHAIGNEAU Pascal, « Afrique subsaharienne : crises enchevêtrées et marginalisation économique », La revue des Conseillers du Commerce extérieur de la France, février 2002, n°500
- CHAIGNEAU Pascal, « Afrique : les crises d'un continent », la revue défense nationale, novembre 2003, n°11

ARTICLES

- GAULME François, « Les réfugiés et la stabilité régionale en Afrique subsaharienne », Convention entre le ministère de la défense et l'IFRI, décembre 2002
- GIRAUD M, « Les enjeux de sécurité en Afrique : des efforts de prévention et de résolution des conflits », institut IFAS, juin 2000
- HUGON Philippe, « Sécurité durable et développement économique en Afrique », Forum CERED, juin 2000
- LAHOUEL Brahim, « Afrique : de la dépendance à la marginalisation »
- MVENG Engelbert, « Paupérisation et développement en Afrique »
- SANOU Mbaye, « L'Afrique noire face au piège du libéralisme », Le Monde Diplomatique, juillet 2002
- SANOU Mbaye, « Fausse embellie économique en Afrique subsaharienne », Le Monde Diplomatique, juin 1997
- SANOU Mbaye, « L'Afrique noire happée par le marché mondial », Le Monde Diplomatique, mars 1994

- LOUIS S.Amede, « Réfléchir à une nouvelle voie », Groupe Fraternité Matin, mai 1987
- « De la prévention des conflits et de certaines organisations régionales et sous-régionales en Afrique », DAS, 2001
- « Rapport sur les religions en Afrique », DAS
- « Sécurité et défense en Afrique subsaharienne : quel partenariat avec l'Europe ? », DAS

THESES ET MEMOIRES

- Commissaire commandant Nicolas Fourcade « Les politiques d'ajustement structurel et le développement en Afrique subsaharienne : mirage ou prophéties ? », Mémoire de géopolitique dans le cadre de l'étude « Géopolitique de l'Afrique noire », mars 2003
- Chef de bataillon Bertrand Brice « Vers une démocratie à l'africaine » Mémoire de géopolitique dans le cadre de l'étude « Géopolitique de l'Afrique noire », mars 2003

DOCUMENTS OFFICIELS

- Banque Africaine de Développement : Rapport sur le développement en Afrique 2000 : intégration régionale en Afrique, Paris ; Editions Economica, 2000

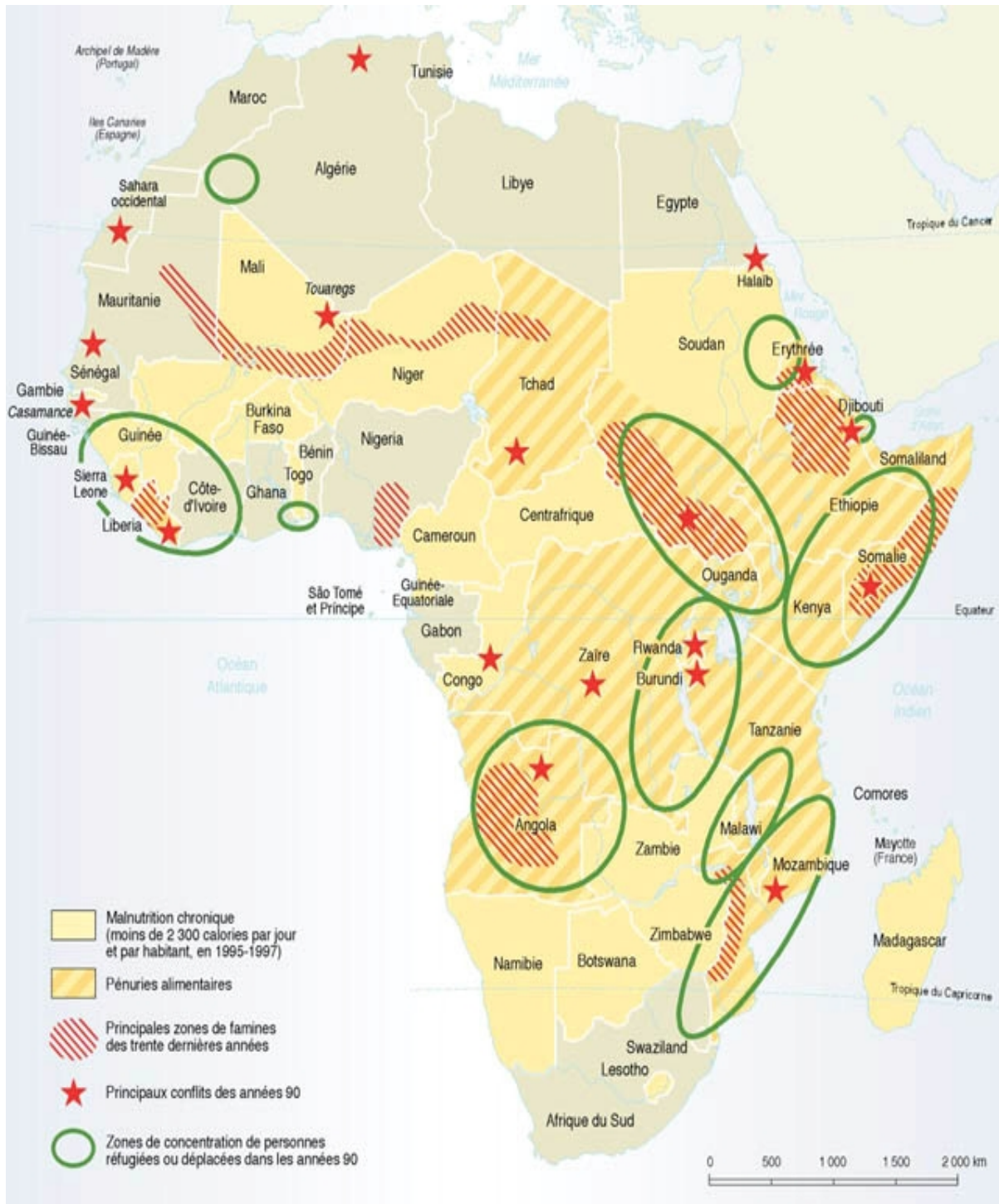
SITES INTERNET

- Panos.fr
- Droitshumains.org
- Groupe.Afrique
- Africaonline.com
- Comesa.int
- Africanews.org
- Afrik.com
- Ecowas.int (CEDEAO)
- Sadc.int
- Afrique.express.com
- Cadtm.org
- Otherdavos.net
- Oecd.org
- Fao.org
- Democraf.com
- Gerdess.org
- Globalprogress.org

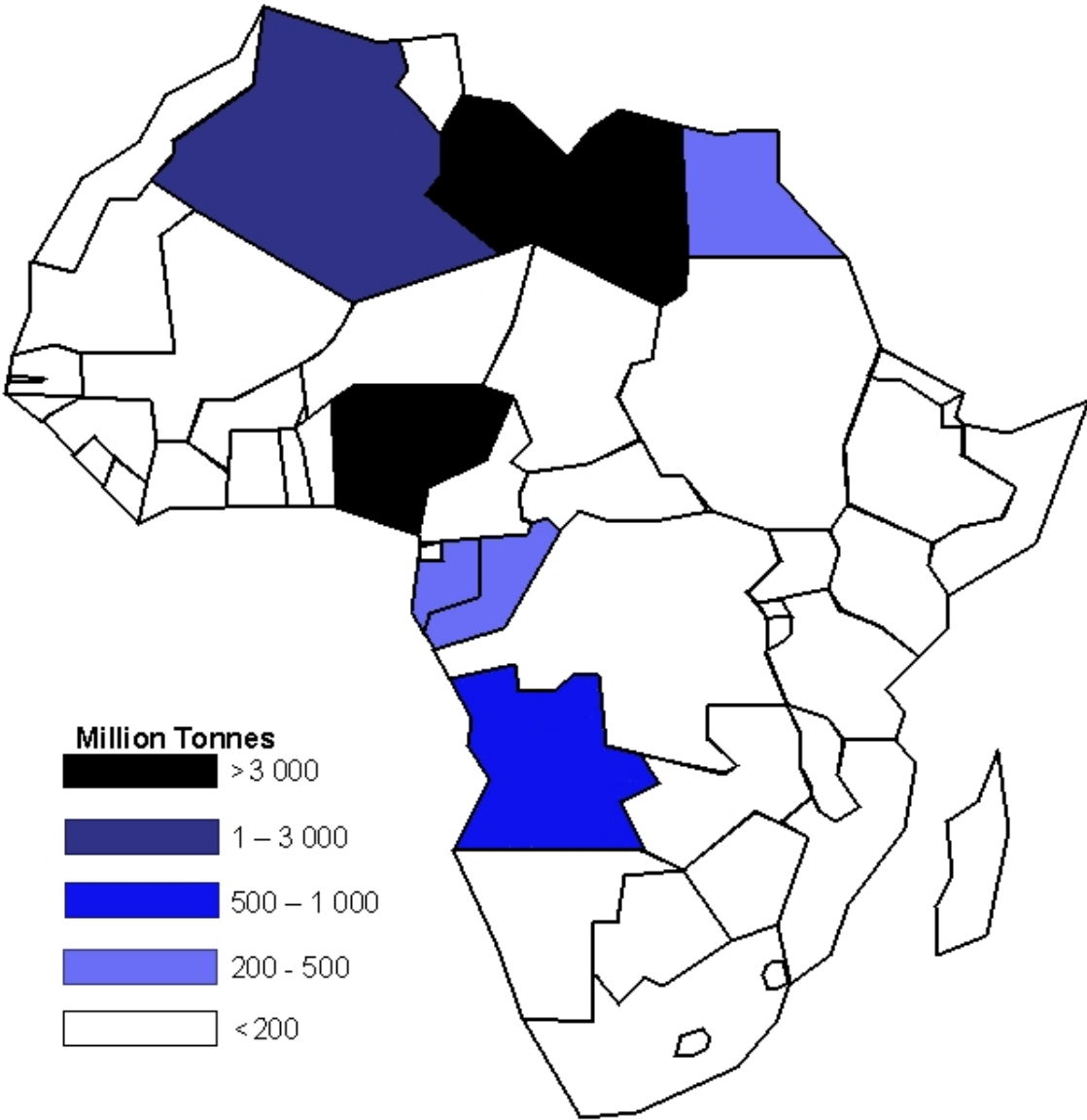
ANNEXE 1 : CARTOGRAPHIE



AGRICULTURE

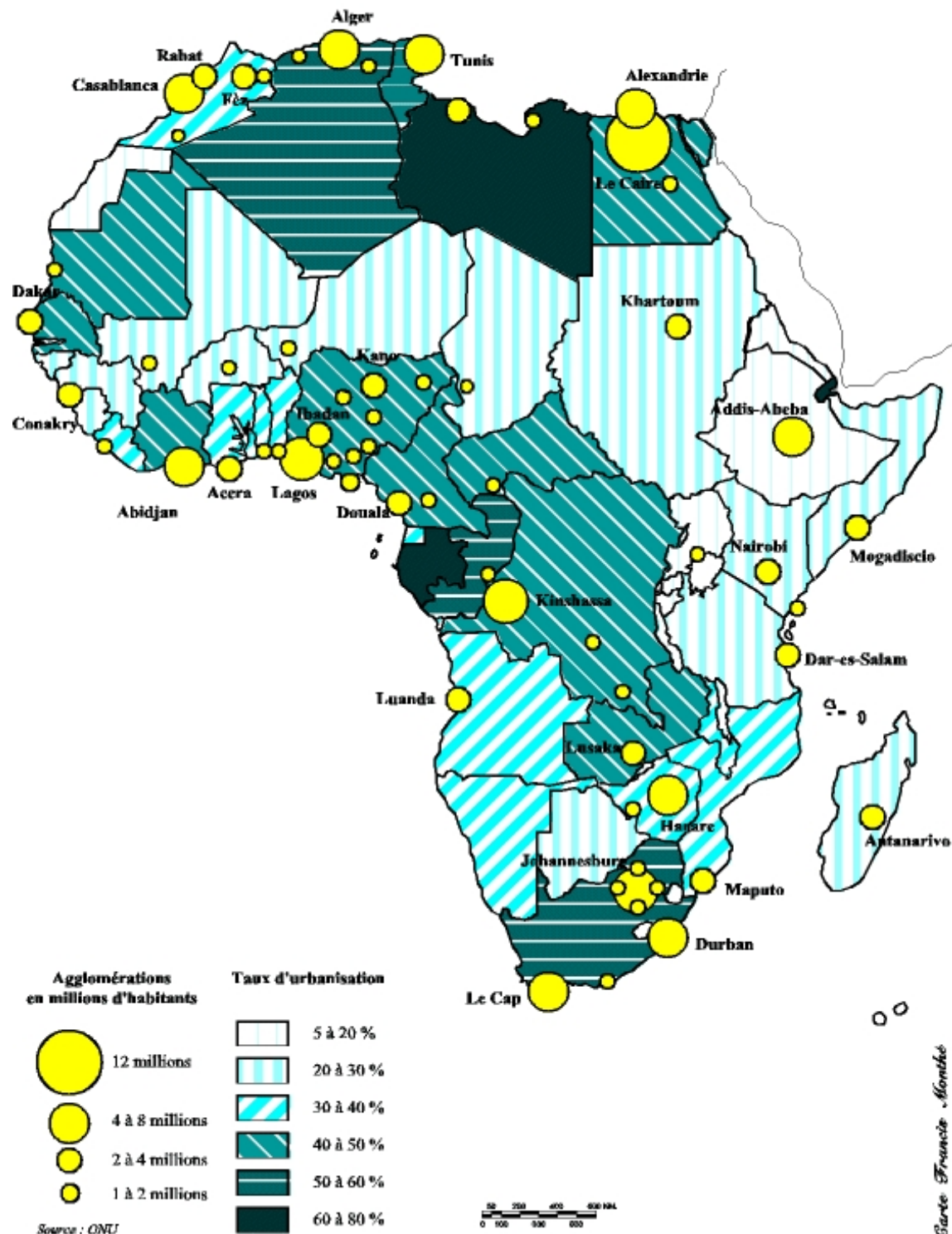


HYDROCARBURES

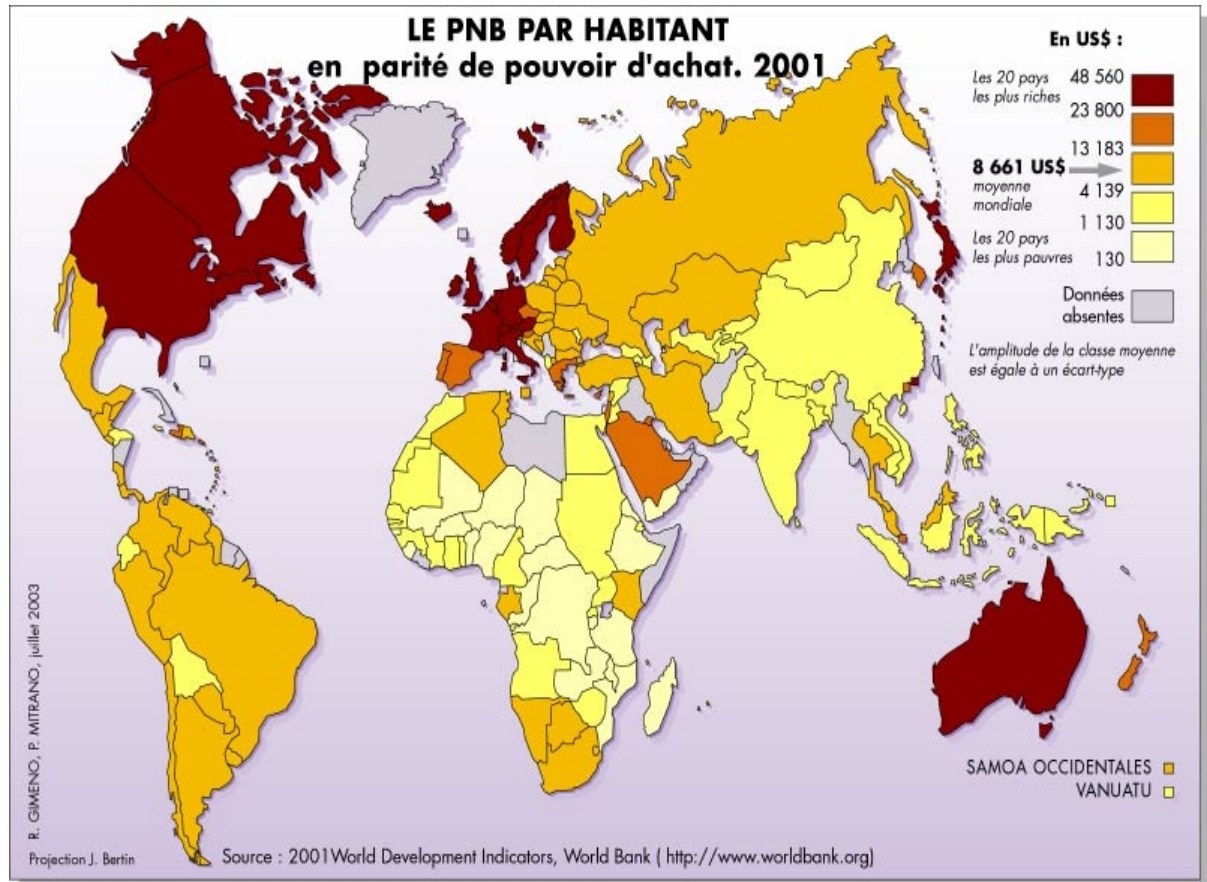
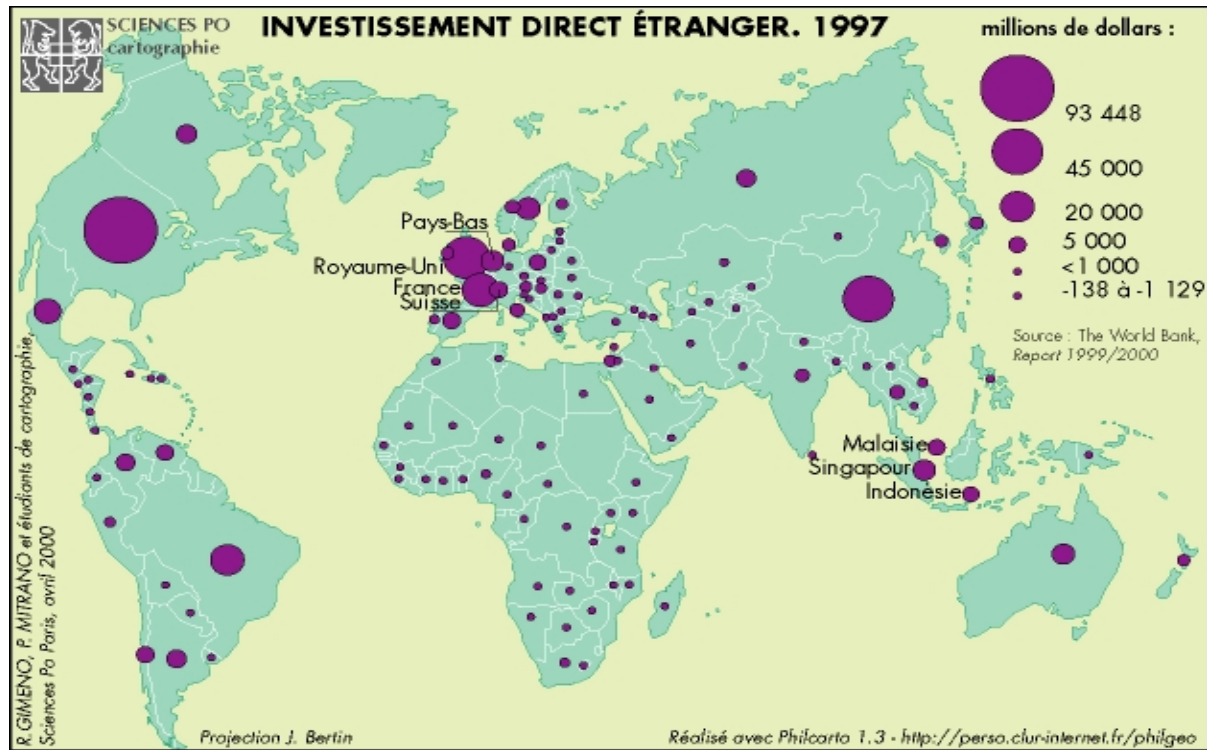


TAUX D'URBANISATION PAR PAYS ET PAR VILLE

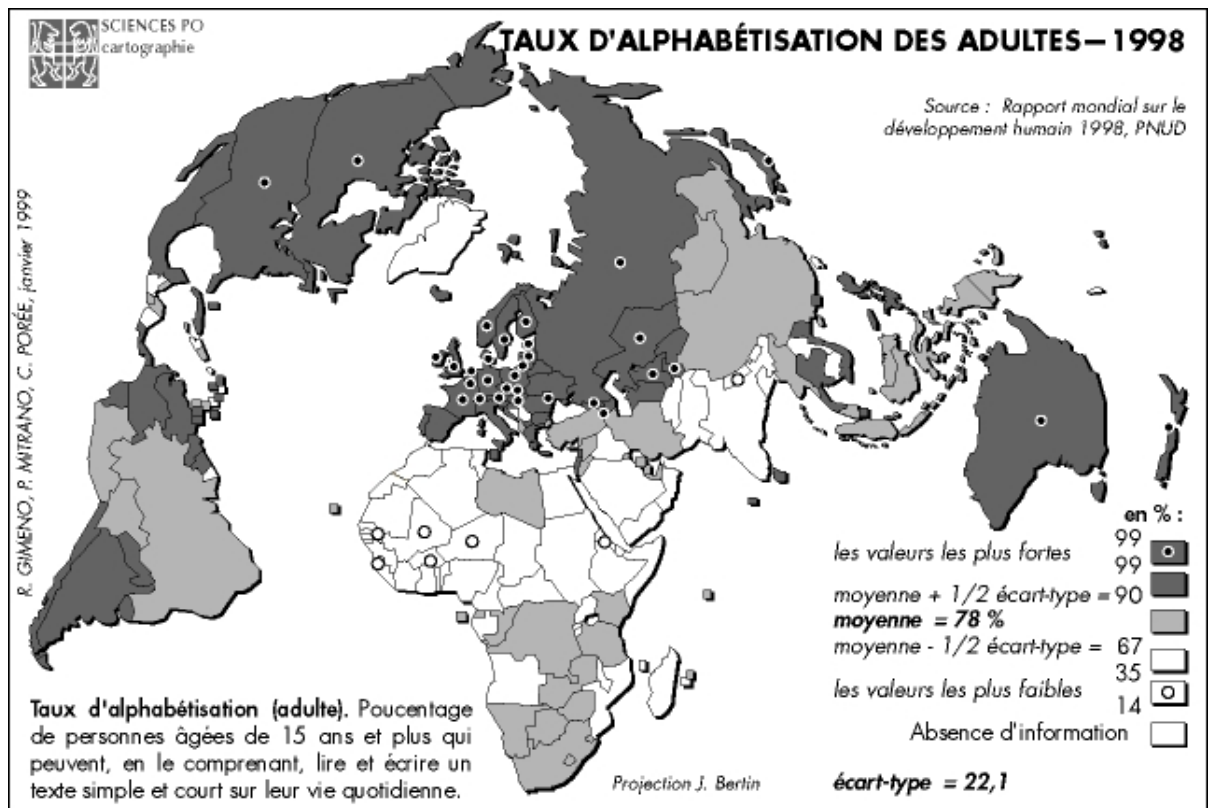
L'URBANISATION DE L'AFRIQUE



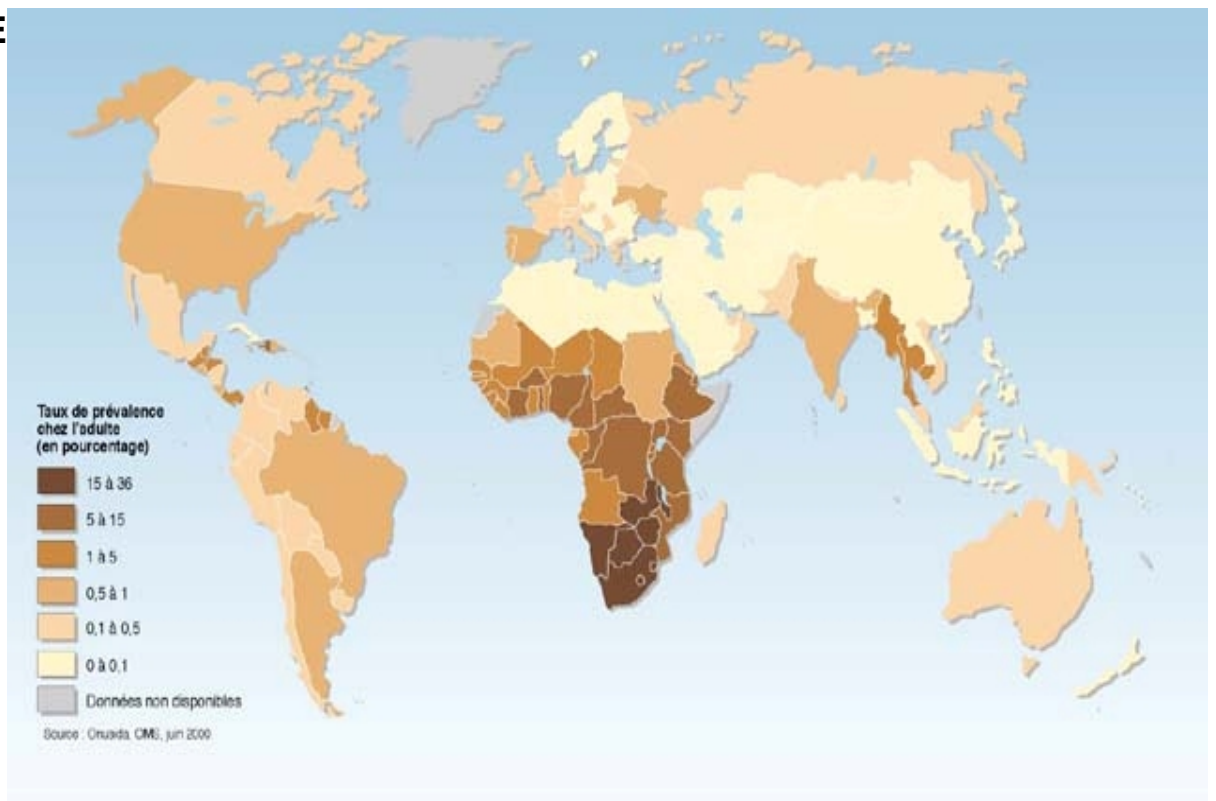
ECONOMIE GENERALE



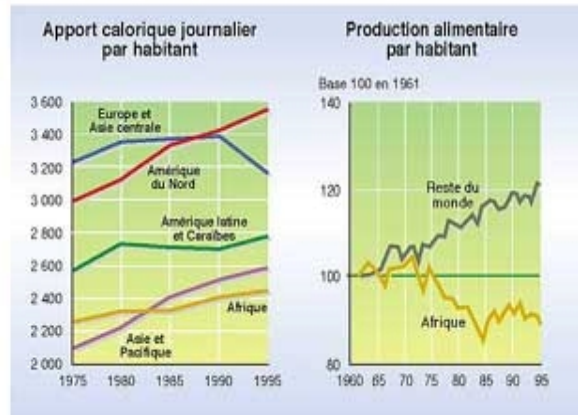
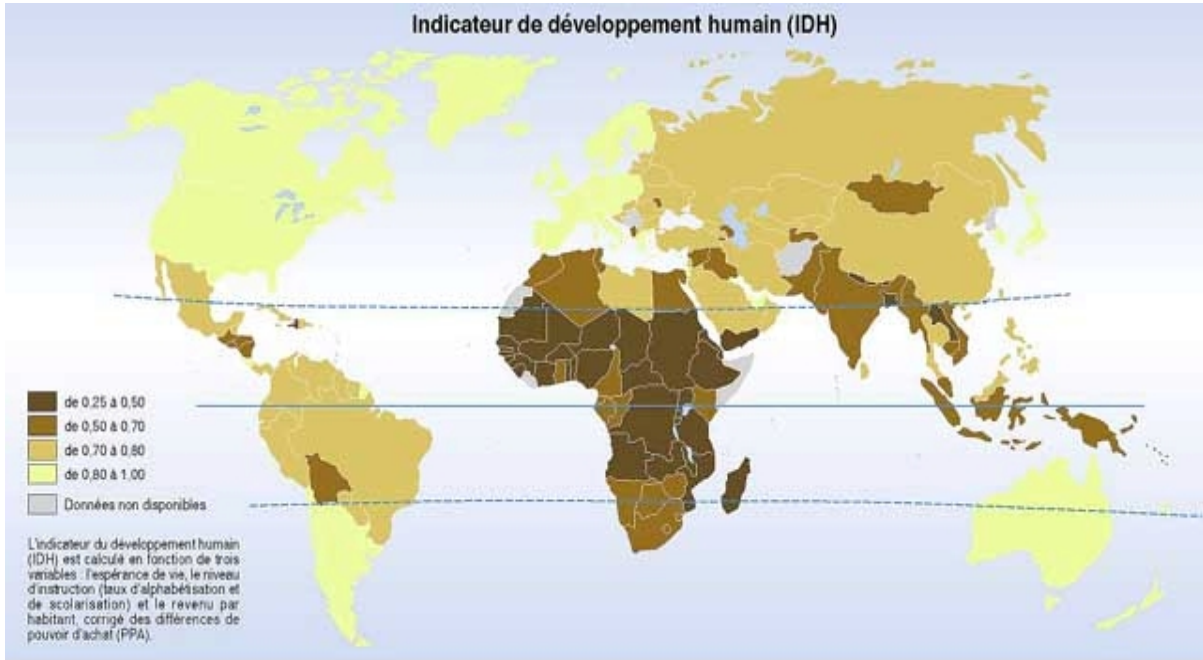
EDUCATION



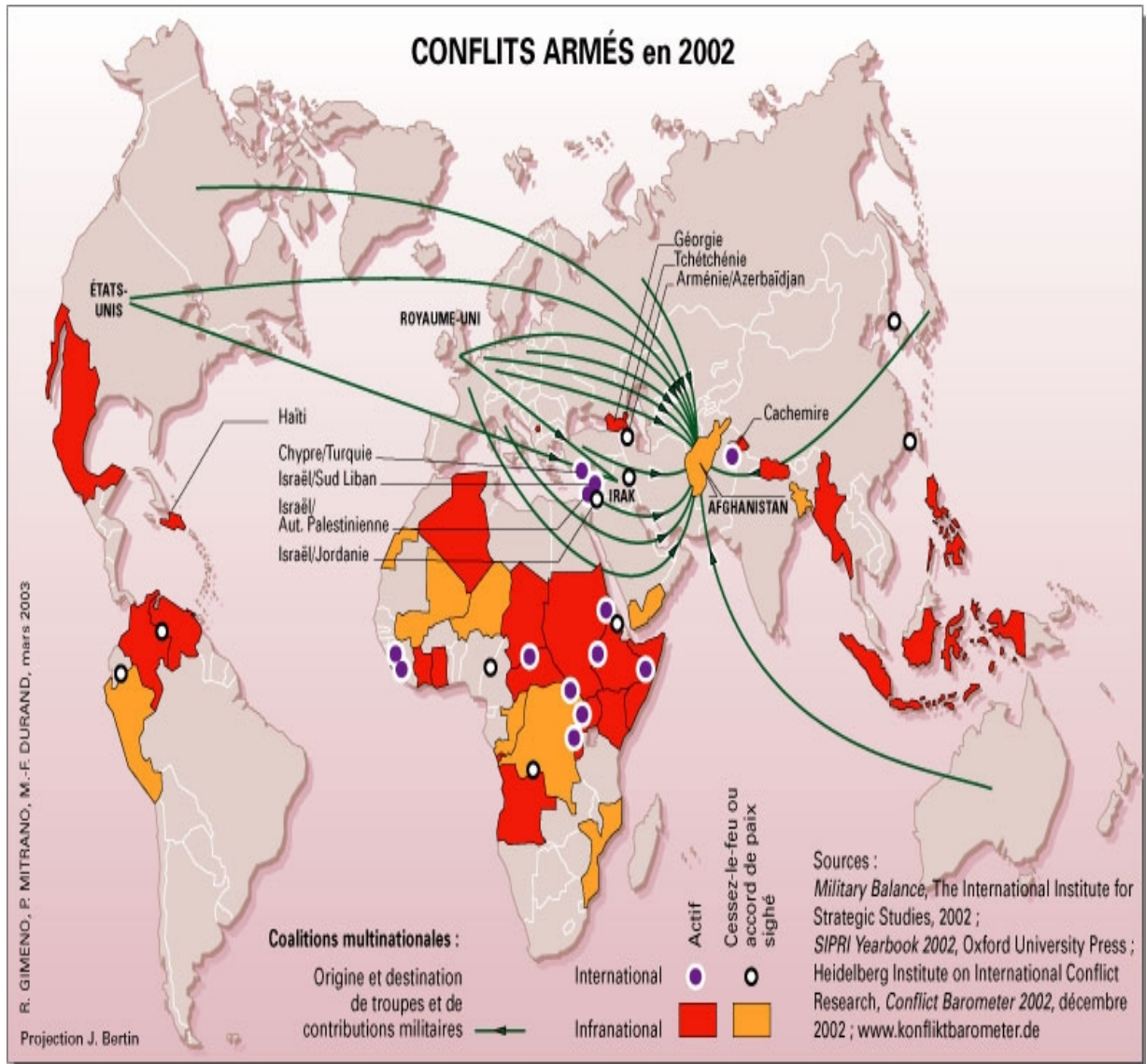
SANTE



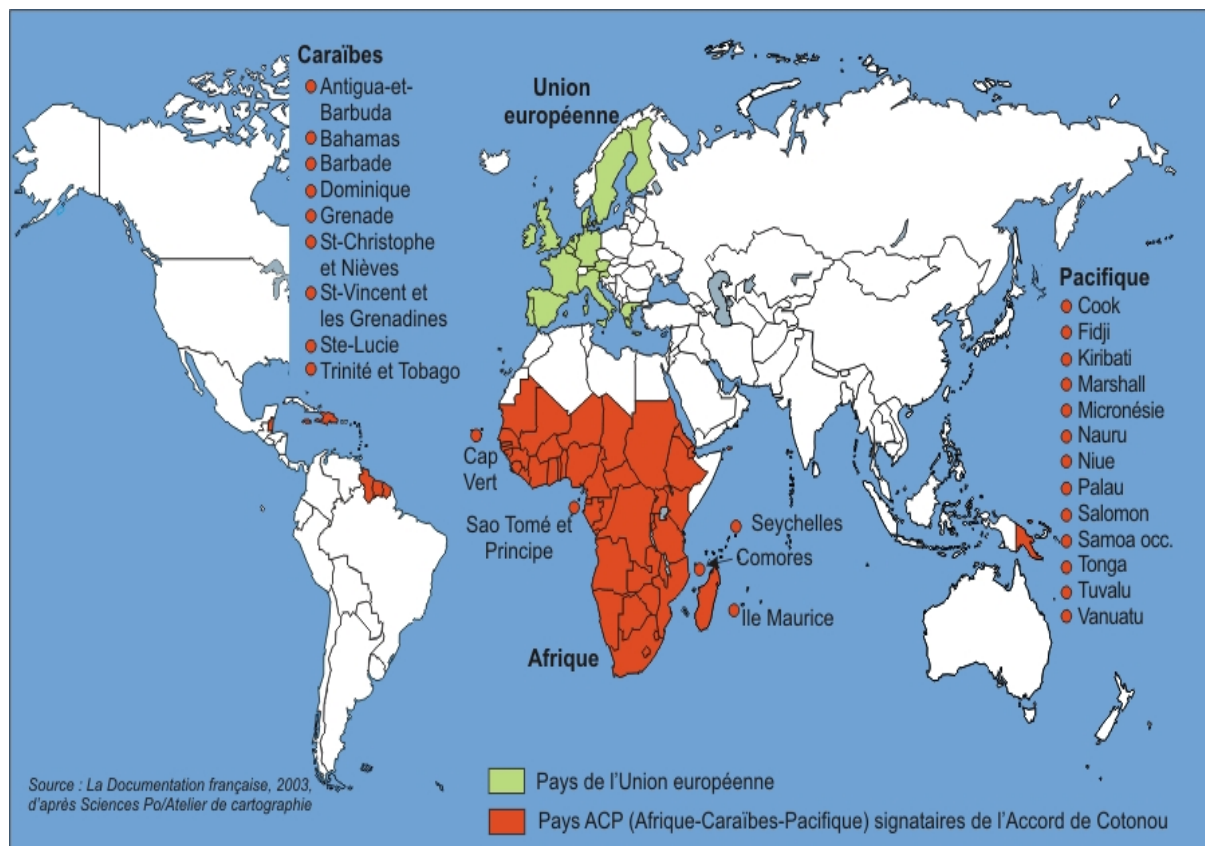
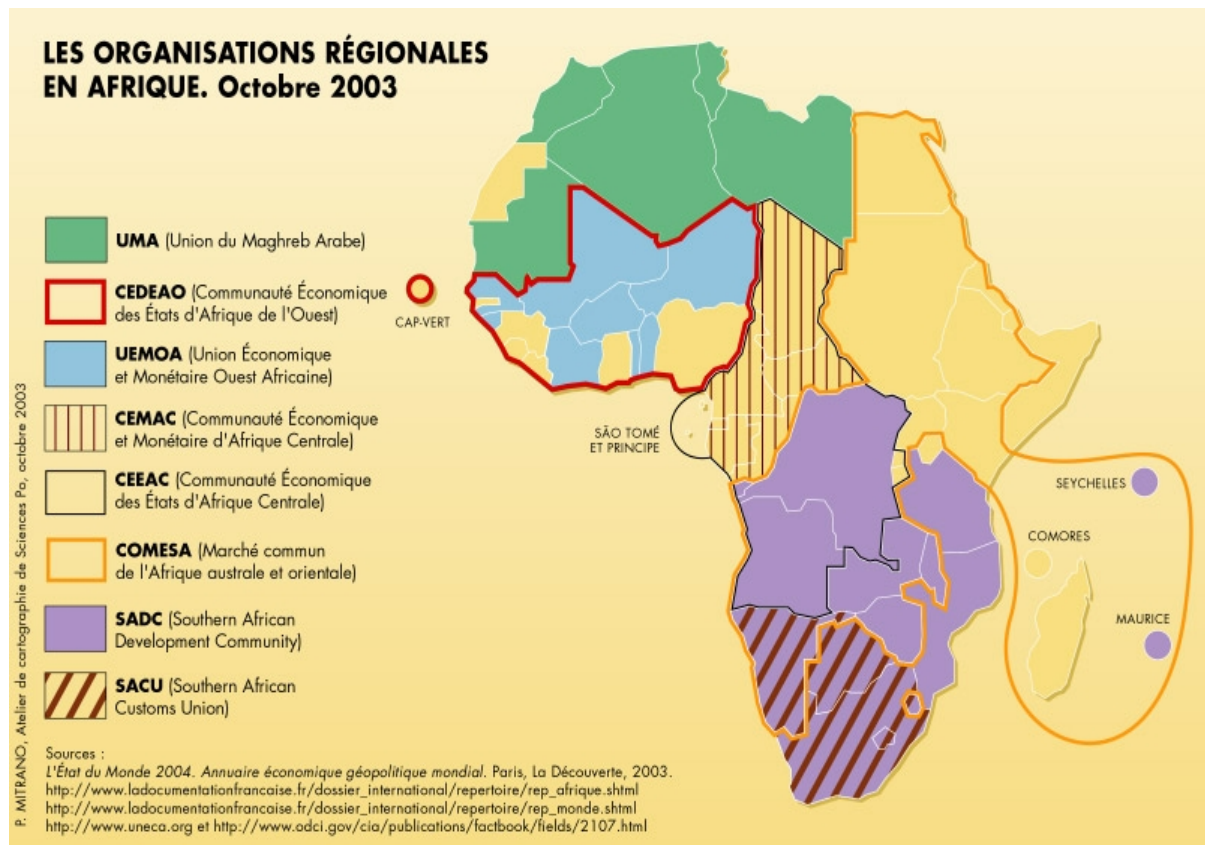
INDICE DE DEVELOPPEMENT HUMAIN



LES CONFLITS



ORGANISATIONS REGIONALES ET CONVENTIONS DE COTONOU



ANNEXE 2 : LA DETTE

L'Afrique sub-saharienne est la partie du monde la plus sévèrement touchée par le surendettement au regard de ses capacités de financement :

-Sa dette est ainsi passée de 60,6 Mds \$ en 1980 à 206,1 Mds \$ en 2000.

-Dans le même temps, son ratio stock de dette sur PNB est passé de 23,4% à 66,1%. Son ratio stock de dette sur recettes d'exportation est quant à lui passé de 65,2% en 1980 à 180,2% aujourd'hui.

-Le service de la dette a connu une évolution à peu près similaire passant de 6,7 Mds \$ en 1980 à 14,6 Mds \$ en 2000. Le poids du service de la dette s'est également accru en terme relatif, passant de 7,2% à 12,8% des recettes d'exportation.

Evolution du service de la dette des pays en développement*

	1980	1990	2000
Service annuel de la dette	88,7	164,1	376,7

* en milliards de dollars

Source: Banque Mondiale, Global Development Finance 2001

Indicateurs d'endettement des pays en développement

	Pays en développement	Pays à faibles revenus	Pays à revenus intermédiaires
Dette/PNB	37,4%	56,9%	37,4%
Dette/ exportations	114,3%	226,4%	127,2%
Service de la dette/exportations	17,0%	18,7%	21,9%

Source: Banque Mondiale, Global Development Finance 2001

Contribution des principaux créanciers bilatéraux à la réduction de la dette des PPTE (en valeur nominale)^[1]

	France	Japon	Allemagne	Etats-Unis	Italie	Royaume-Uni	Canada
Encours sur les 40 PPTE*	12,37	12,75	5,95	5,61	4,63	2,19	0,76
Encours sur les 35 pays éligibles*	10,41	8,60	5,10	5,2	3,95	2,1	0,68
Dont encours annulable**	10,30	8,60	5,05	5,2	3,95	2,1	0,68

Source : Ministère de l'Economie et des Finances, Rapport présenté au Parlement sur les activités du FMI et de la BM (2000); Comité interministériel de coopération et de développement, "L'état d'avancement de l'initiative PPTE et du volet bilatéral de la dette", mars 2002.

*: en milliards de dollars

** : Fr, All, Jap : total APD + non APD pré date butoir ; E-U, R-U, Can : totalité de l'encours

Statut des PPTE (avril 2002)

Les 42 PPTE ^[1]					
Angola	Côte d'Ivoire	Honduras	Mauritanie	R. D. Congo	Tanzanie
Bénin	Ethiopie	Kenya	Mozambique	Rwanda	Tchad
Bolivie	Gambie	Laos	Myanmar	Sierra Leone	Togo
Burkina Faso	Ghana	Liberia	Nicaragua	Sao Tomé	Vietnam
Burundi	Guinée	Madagascar	Niger	Sénégal	Yémen
Cameroun	Guinée-Bissau	Malawi	Ouganda	Somalie	Zambie
Congo	Guyana	Mali	Centrafrique	Soudan	Comores
Dont					
Point de décision (26)		Pays en attente (11)		Pays qui ne bénéficieront pas de l'Initiative(5)	
		Pt de décision possible en 2002	Autres	Cas "potentiellement soutenables"	Refus d'intégrer l'Initiative
Bénin	Mauritanie	Centrafrique	Birmanie	Angola	Laos
Bolivie*	Mozambique*	Comores	Burundi	Kenya	
Burkina Faso*	Nicaragua	Côte d'Ivoire	Congo	Vietnam	
Cameroun	Niger		Liberia	Yémen	
Gambie	Ouganda*		R. D. Congo		
Ghana	Rwanda		Somalie		
Guinée	Sénégal		Soudan		
Guinée-Bissau	Sao Tomé		Togo		
Guyana	Sierra Léone				
Honduras	Tanzanie*				
Madagascar	Tchad				
Malawi	Zambie				
Mali	Ethiopie				

*: Pays ayant atteint le point d'achèvement

Les inégalités dans le monde

- Nombre de personnes vivant avec moins de 2\$ par jour : 2,8 milliards
- Nombre de personnes vivant avec moins de 1\$ par jour : 1,2 milliards
- Dans les 34 PMA (pays les moins avancés) d'Afrique :
 - Part des habitants vivant avec moins de 2\$ par jour : 87 %
 - Part des habitants vivant avec moins de 1\$ par jour : 65 %

(Population africaine en 2000 : 770 millions)	1990	2000	2015 (prév.)
nombre de personnes vivant avec moins de 1\$ par jour en Afrique	242 millions	300 millions	345 millions

ANNEXE 3 : AGRICULTURE ET INDUSTRIE

La chute du cours des biens primaires exportés par le Sud

Produit	Unité	1980	1990	2001
Café (robusta)	cents / kg	411,7	118,2	63,3
Cacao	cents / kg	330,5	126,7	111,4
Huile d'arachide	\$ / tonne	1090,1	963,7	709,2
Huile de palme	\$ / tonne	740,9	289,9	297,8
Soja	\$ / tonne	376	246,8	204,2
Riz (Thaï)	\$ / tonne	521,4	270,9	180,2
Sucre	cents / kg	80,17	27,67	19,9
Coton	cents / kg	261,7	181,9	110,3
Cuivre	\$ / tonne	2770	2661	1645
Plomb	Cents / kg	115	81,1	49,6

La dépendance face aux produits d'exportation

Pays	Principal produit d'exportation	Part de ce produit dans les revenus d'exportation en 2000
Bénin	coton	84 %
Mali	coton	47 %
Burkina Faso	coton	39 %
Tchad	coton	38 %
Ouganda	café	56 %
Rwanda	café	43 %
Éthiopie	café	40 %
Nicaragua	café	25 %
Honduras	café	22 %
Tanzanie	café	20 %
Sao Tomé et Príncipe	cacao	78 %
Guyana	sucre	25 %
Malawi	tabac	61 %
Mauritanie	pêche	54 %
Sénégal	pêche	25 %
Guinée	bauxite	37 %
Zambie	cuivre	48 %
Niger	uranium	51 %
Bolivie	gaz naturel	18 %
Cameroun	pétrole	27 %

ANNEXE 4 : SANITAIRE ET SOCIAL

Les lacunes du développement humain (Rapport 2003)

- Nombre de personnes souffrant de la faim dans les PED : 799 millions (sur un totale de 5300 millions).
- Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire mais n'allant pas à l'école : 115 millions (sur un total de 680 millions), dont 3/5 sont des filles
- Nombre d'adultes illettrés dans le monde : 876 millions, dont 2/3 sont des femmes
- Nombre d'enfants morts chaque jour de maladies facilement curables : 30.000.
- Nombre de femmes mourant chaque année de complications liées à une grossesse : 500.000
- Nombre d'individus infectés par le virus du sida : 42 millions dont 70% en Afrique subsaharienne
- Espérance de vie au Botswana : 65 ans en 2000 ; 31 ans en 2005
- Espérance de vie au Zimbabwe : 53 ans en 2000 ; 27 ans en 2005
- Nombre de pays où l'espérance de vie est passée sous 40 ans : 7
- Nombre de décès annuels à cause du paludisme : 1 million, dont 900.000 en Afrique
- Nombre de décès annuels à cause de la tuberculose : 2 millions
- Nombre de décès annuels d'enfants de moins de 5 ans à cause du paludisme : 700.000 (1 toutes les 45s)
- Nombre de personnes n'ayant pas accès à des points d'eau aménagés : 1,1 milliard
- Nombre de personnes privées d'infrastructures sanitaires correctes : 2,4 milliards
- Nombre de décès annuels à cause de diarrhées : 2,2 millions
- Hectares de forêts ayant disparu au cours des années 1990 : 94 millions (l'équivalent de la surface de la Hongrie chaque année)
- Pour un milliard de personnes dans le monde, le poisson est la source primaire de protéines.
- Nombre d'espèces de mammifères marins en voie de disparition : 88 sur les 126 existantes
- Les riches sont de plus en plus riches
 - Nombre de riches dont le patrimoine cumulé atteint 1000 milliards de dollars en 2002 : 147

- Nombre de riches dont le patrimoine cumulé atteint 1000 milliards de dollars en 1998 : 200
- Nombre de riches dont le patrimoine cumulé atteint 1000 milliards de dollars en 1995 : 358
- Nombre de milliardaires en dollars en 2002 : 497 (dont 240 ont hérité de leur fortune)
Leur patrimoine cumulé : 1544,2 milliards de dollars
- En 2002, les 7 plus grosses fortunes du monde possédaient ensemble plus que le PIB total du groupe des 49 pays les moins avancés, où vivent 650 millions d'individus.
- Somme nécessaire pour assurer à la totalité de la population les services de base, tels qu'une alimentation décente, l'accès à l'eau potable, l'éducation primaire et l'accès aux soins de base : 80 milliards de dollars par an pendant 10 ans.
- Part du budget des États d'Afrique consacrée au service de la dette : 38 %.

Part du budget allouée aux services sociaux de base et au service de la dette pour la période 1992-1997		
Pays	Services sociaux	Service de la dette
Cameroun	4,0 %	36,0 %
Côte d'Ivoire	11,4 %	35,0 %
Kenya	12,6 %	40,0 %
Zambie	6,7 %	40,0 %
Niger	20,4 %	33,0 %
Tanzanie	15,0 %	46,0 %
Nicaragua	9,2 %	14,1 %

[Sources : Banque mondiale, FMI, OCDE, PNUD, FAO, CNUCED, BRI, Forbes]
[Réalisation : Damien MILLET et Isabelle LIKOUKA]

Les 10 priorités du NEPAD

- **« 1 - La bonne gouvernance publique.**
Démocratie, élections libres et honnêtes, institutions démocratiques, respect des droits de l'homme, de la femme et de l'enfant, transparence dans la gestion du patrimoine public.
- **2 - La bonne gouvernance de l'économie privée.**
Justice indépendante et honnête dans les litiges impliquant les investisseurs étrangers, gestion honnête et transparente des sociétés, etc.
- **3 - Les infrastructures.**
Routes, chemins de fer, ports et aéroports, transports, sont des éléments des coûts de production pesant sur la compétitivité des produits africains appelés à être vendus à l'étranger. Les infrastructures sont aussi créatrices d'activités économiques.
- **4 - L'éducation.**
Les ressources humaines sont le facteur le plus important de la croissance... Des pays sans ressources naturelles comme le Japon, la Corée du Sud, Taiwan, Singapour, ont montré qu'un pays pouvait se développer uniquement en investissant massivement dans l'éducation et la formation.
- **5 - La santé.**
Un pari important pour l'Afrique, en raison de son taux très élevé de mortalité, dû à des maladies endémiques (malaria, tuberculose, sida). La bonne santé des populations est un facteur de productivité.
- **6 - Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).**
L'accès aux NTIC doit être assuré aux populations dès la petite enfance et étendu à toutes les activités, de l'agriculture à l'industrie et aux transports, à l'éducation, aux services et aux échanges.
- **7 - L'agriculture.**
L'Afrique a un retard énorme en agriculture, qui se traduit par sa dépendance alimentaire difficilement concevable pour un continent immense qui dispose de terres et d'eau.
- **8 - L'environnement.**
Aux dégâts naturels tels que ceux qui résultent du climat (sécheresse, désertification, érosion des côtes...) s'ajoutent ceux causés par l'homme. La bataille de l'environnement nécessite d'importants moyens.
- **9 - L'énergie**
Partie intégrante et nécessaire au développement, mais certains pays n'ont pas d'énergie naturelle exploitable. Les pays africains envisagent des oléoducs et des gazoducs qui permettraient leur approvisionnement.
- **10 - L'accès aux marchés des pays développés.**
La communauté internationale vient de reconnaître que la base du développement, c'est plus l'agriculture que l'industrie sans base locale... Des discussions se sont engagées entre le G8 et l'Afrique, et nous avons bon espoir de voir s'ouvrir devant nous les marchés internationaux... Mais ces perspectives ne deviendront réalité que si elles bénéficient d'investissements massifs... »

TABLE DES MATIERES

GLOSSAIRE	2
SOMMAIRE	4
INTRODUCTION	5
PARTIE I : Constat et conséquence du sous-développement	7
1.1. Le désordre économique.....	7
1.1.1. Un secteur agricole en crise.....	7
1.1.2. Le commerce, aucun échange ni horizontal ni vertical	8
1.1.3. Echec dans les secteurs industriel, minier et énergétique.....	8
1.1.3.1. Un tissu industriel resté embryonnaire	8
1.1.3.2. Des comportements marchands anarchiques.....	9
1.1.3.3. Faible compétitivité et main d'œuvre inadaptée.....	9
1.1.4. Envol de la dette extérieure et panne de croissance	10
1.2. La faillite du système politique terreau idéal de conflits et d'activités parallèles	11
1.2.1 L'Afrique source de conflits internes.....	11
1.2.2. La dégénérescence vers des conflits externes.....	12
1.2.3. Des activités parallèles qui prospèrent	13
1.3. Un bilan social, humain et sanitaire consternant.....	14
1.3.1. Un climat social en déliquescence	14
1.3.1.1. Analphabétisme et fuite des cerveaux	14
1.3.1.2. Une pauvreté endémique	15
1.3.2. Une catastrophe épidémiologique et sanitaire	15
1.3.3. Famine et malnutrition réapparaissent pour une espérance de vie limitée.....	16
PARTIE II : Origine et raison du sous-développement	17
2.1. Facteurs endogènes	17
2.1.1. les carences gouvernementales et institutionnelles	17
2.1.1.1. Dérive autoritaire et multipartisme ethnique.....	17
2.1.1.2. Un lien Etat-citoyen rompu.....	18
2.1.1.3. Le conflit intergénérationnel	18
2.1.2. Des services publics inexistant.....	19
2.1.3. Croissance démographique et pression urbaine, une combinaison dangereuse	20
2.1.3.1. Une pression urbaine insupportable	20
2.1.3.2. Un coût social exorbitant	20
2.2. Facteurs exogènes	21
2.2.1. L'incurie des organisations internationales	21
2.2.1.1. Un optimisme post-colonial aveugle	21
2.2.1.2. Le succès économique, un rendez-vous manqué.....	22
2.2.2. L'effondrement du bloc soviétique.....	23
2.2.2.1. La fermeture d'un théâtre d'affrontement idéologique	23
2.2.2.2. La débâcle du modèle soviétique	23
2.2.2.3. L'Afrique au second plan	24
2.3. Facteurs aggravants.....	24
2.3.1 Le lourd tribut des organisations africaines.....	24
2.3.2. Difficile gestion d'une mondialisation galopante	25
2.3.2.1. L'Afrique en faveur d'un nouvel ordre économique international	26
2.3.2.2. L'Afrique aux mains de Bretton Woods	26
2.3.3. L'héritage des sociétés anciennes	27
2.3.3.1. Le code familial oublié	27
2.3.3.2. Religions, au fondement de nouvelles tensions.....	28
2.3.3.3. L'ethnocentrisme au devant de la scène	29
PARTIE III : Les perspectives et axes de sortie du sous-développement	30
3.1. Vers une nouvelle impulsion démocratique gage majeur de développement.....	30
3.1.1. Vers la réforme des services publics et le respect des citoyens	30
3.1.1.1. Une nouvelle race de dirigeants	30
3.1.1.2. Une démocratie à l'Africaine	31
3.1.2. Marier tradition africaine et aspiration démocratique	31

3.1.2.1. L'implication nécessaire du citoyen.....	31
3.1.2.2. Vers une confiance retrouvée.....	32
3.1.3. Respect des libertés fondamentales et des droits de l'Etat.....	33
3.2. Vers la stabilité et la paix durable.....	34
3.2.1. Une coopération internationale africaine nécessaire.....	34
3.2.2. Pour l'autonomie sécuritaire.....	35
3.2.3. Vers la création d'un espace de sécurité euro-africain.....	36
3.2.3.1. L'UA, nouveau partenaire privilégié.....	36
3.2.3.2. L'aide militaire de l'UE.....	37
3.3. Vers un décollage économique.....	38
3.3.1. Mise en valeur des pôles d'excellence.....	38
3.3.1.1. De nombreux atouts à exploiter.....	38
3.3.1.2. Le défi des énergies nouvelles.....	39
3.3.1.3. La valorisation du secteur informel.....	39
3.3.1.4. La nécessaire prise en compte des spécificités africaines.....	39
3.3.2. Une nouvelle vision de la dette.....	40
3.3.3. L'intégration régionale, un préalable à l'intégration mondiale.....	41
CONCLUSION.....	43
BIBLIOGRAPHIE.....	45
ANNEXE 1 : CARTOGRAPHIE.....	47
AGRICULTURE.....	48
HYDROCARBURES.....	49
TAUX D'URBANISATION PAR PAYS ET PAR VILLE.....	50
ECONOMIE GENERALE.....	51
EDUCATION.....	52
SANTE.....	52
INDICE DE DEVELOPPEMENT HUMAIN.....	53
LES CONFLITS.....	54
ORGANISATIONS REGIONALES ET CONVENTIONS DE COTONOU.....	55
ANNEXE 2 : LA DETTE.....	56
Contribution des principaux créanciers bilatéraux à la réduction de la dette des PPTE.....	56
Statut des PPTE (avril 2002).....	57
Les inégalités dans le monde.....	57
ANNEXE 3 : AGRICULTURE ET INDUSTRIE.....	58
La chute du cours des biens primaires exportés par le Sud.....	58
La dépendance face aux produits d'exportation.....	58
ANNEXE 4 : SANITAIRE ET SOCIAL.....	59
Les lacunes du développement humain (Rapport 2003).....	59
Part du budget allouée aux services sociaux de base et au service de la dette pour la période 1992-1997 ..	60
Les 10 priorités du NEPAD.....	61
TABLE DES ANNEXES.....	64
Annexe 1 Cartographie.....	64
Annexe 2 La dette.....	64
Annexe 3 Agriculture et industrie.....	64
Annexe 4 Sanitaire et social.....	64

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 Cartographie

Annexe 2 La dette

Annexe 3 Agriculture et industrie

Annexe 4 Sanitaire et social